



Développement économique Canada pour les régions du Québec

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2001

Canada

Présentation améliorée des rapports au Parlement

Document pilote

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement.

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commenant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le Rapport sur les plans et les priorités fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le Rapport sur le rendement met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 2001

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

No de catalogue BT31-4/40-2001

ISBN 0-660-61659-9



Avant-propos

Au printemps 2000, la présidente du Conseil du Trésor a déposé au Parlement le document intitulé *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes : Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada*. Ce document expose clairement les mesures qu'entend prendre le gouvernement pour améliorer et moderniser les pratiques de gestion des ministères et organismes fédéraux.

En ce début de millénaire, l'approche utilisée par le gouvernement pour offrir ses programmes et services aux Canadiens et Canadiennes se fonde sur quatre engagements clés en matière de gestion. Tout d'abord, les ministères et les organismes doivent reconnaître que leur raison d'être est de servir la population canadienne et que tous leurs programmes, services et activités doivent donc être « axés sur les citoyens ». Deuxièmement, le gouvernement du Canada s'est engagé à gérer ses activités conformément aux valeurs les plus élevées de la fonction publique. Troisièmement, dépenser de façon judicieuse, c'est dépenser avec sagesse dans les secteurs qui importent le plus aux Canadiens et Canadiennes. En dernier lieu, le gouvernement du Canada entend mettre l'accent sur les résultats, c'est-à-dire sur les retombées et les effets des programmes.

Les rapports ministériels sur le rendement jouent un rôle de premier plan dans le cycle de planification, de suivi, d'évaluation ainsi que de communication des résultats, par l'entremise des ministres, au Parlement et aux citoyens. Plus tôt cette année, les ministères et les organismes ont été invités à rédiger leurs rapports en appliquant certains principes. Selon ces derniers, un rapport ne peut être efficace que s'il présente un tableau du rendement qui soit non seulement cohérent et équilibré mais bref et pertinent. Un tel rapport doit insister sur les résultats, soit les avantages dévolus aux Canadiens et Canadiennes, plutôt que sur les activités. Il doit mettre le rendement du ministère en contexte et le rattacher aux engagements antérieurs, tout en expliquant les écarts. Et comme il est nécessaire de dépenser judicieusement, il doit exposer clairement les liens qui existent entre les ressources et les résultats. Enfin, un tel rapport ne peut être crédible que si le rendement décrit est corroboré par la méthodologie utilisée et par des données pertinentes.

Par l'intermédiaire des rapports sur le rendement, les ministères et organismes visent à répondre au besoin croissant d'information des parlementaires et des Canadiens et Canadiennes. Par leurs observations et leurs suggestions, les parlementaires et les autres lecteurs peuvent contribuer grandement à améliorer la qualité de ces rapports. Nous invitons donc tous les lecteurs à évaluer le rendement d'une institution gouvernementale en se fondant sur les principes précités et à lui fournir des commentaires en vue du prochain cycle de planification.

Le présent rapport peut être consulté par voie électronique sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dprf.asp>

Les observations ou les questions peuvent être adressées directement au webmestre de ce site Web ou à l'organisme suivant :

Direction de la Gestion des résultats et des rapports

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

L'Esplanade Laurier

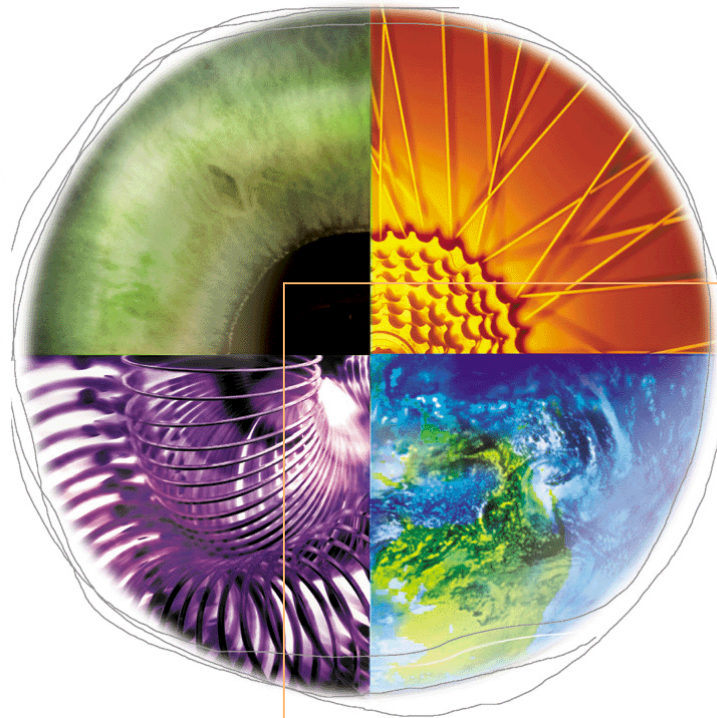
Ottawa (Ontario) K1A 0R5

Téléphone : (613) 957-7167 – Télécopieur : (613) 957-7044



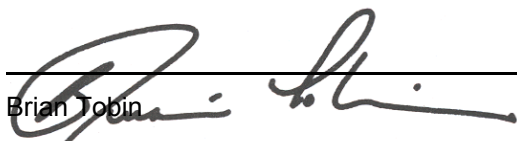
Développement
économique Canada
pour les régions du Québec

Canada Economic
Development
for Quebec Regions



**RAPPORT
MINISTÉRIEL SUR
LE RENDEMENT**

**pour la période se terminant
le 31 mars 2001**


Brian Tobin

Ministre chargé de
l'Agence de développement économique du Canada
pour les régions du Québec

Canada 

À propos des concepts ...

Voir loin

La détermination de l'entrepreneur

Prosperer ensemble

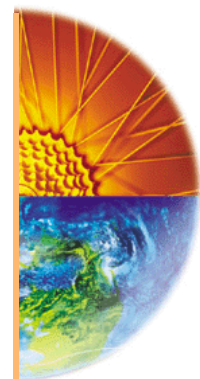
La force de la collectivité



Les éléments de design graphique que l'on trouve dans le présent rapport réfèrent à : Voir loin : la détermination de l'entrepreneur (l'oeil) ; Prosperer ensemble : la force de la collectivité (la roue de bicyclette) ; Miser techno : le génie du visionnaire (le *slinky*) ; Projeter planétaire : l'audace de l'exportateur (le globe terrestre).

TABLE DES MATIÈRES

| | | |
|----------|---|-----------|
| 1 | MESSAGES | 1 |
| 1.1 | Message du Ministre pour le Portefeuille | 1 |
| 1.2 | Message du secrétaire d'État | 3 |
| 2 | APERÇU DE L'AGENCE | 5 |
| 2.1 | Mandat, organisation et cadre de fonctionnement de l'agence | 6 |
| 2.2 | Renseignements financiers pour 2000-2001 | 7 |
| 3 | RENDEMENT DE L'AGENCE | 11 |
| | A - APERÇU DU RENDEMENT GLOBAL | 11 |
| | Methodologie d'évaluation et de suivi du rendement | 11 |
| 3.1 | Indicateurs globaux de rendement | 13 |
| 3.1.1 | Satisfaction de la clientèle | 14 |
| 3.1.2 | Utilité de l'aide de l'agence selon la clientèle | 16 |
| 3.1.3 | Création et maintien d'emplois | 18 |
| | B - RÉSULTATS STRATÉGIQUES DE L'AGENCE | 20 |
| 3.2 | Favoriser le développement des entreprises | 21 |
| 3.2.1 | Renseigner et sensibiliser les entreprises | 22 |
| 3.2.2 | Favoriser l'établissement d'entreprises stratégiques | 23 |
| 3.2.3 | Favoriser l'accroissement de la compétitivité des PME | 24 |
| 3.2.4 | Favoriser le développement de la petite entreprise de rayonnement local et régional | 26 |
| 3.3 | Contribuer à améliorer l'environnement de développement économique des régions | 29 |
| 3.3.1 | Appuyer le développement de la capacité du milieu à dynamiser le développement de son économie | 29 |
| 3.3.2 | Favoriser la mise en valeur économique des atouts régionaux | 32 |
| 3.3.3 | Encourager le développement et le renforcement d'avantages compétitifs fondés sur le savoir | 33 |
| 3.4 | Initiative horizontale : développement durable | 35 |
| 3.4.1 | Promotion externe | 35 |
| 3.4.2 | Promotion interne | 36 |





ANNEXES

| | | |
|------------|---|----|
| ANNEXE I | LISTE DES ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS | 37 |
| ANNEXE II | PORTRAIT DE L'AGENCE | 39 |
| ANNEXE III | RENDEMENT FINANCIER | 45 |
| ANNEXE IV | TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ENGAGEMENTS ET LEUR DEGRÉ D'ATTEINTE | 55 |
| ANNEXE V | PERSONNE-RESSOURCE ET LOI APPLIQUÉES | 65 |

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

| | | |
|---------------|---|----|
| Tableau I | Renseignements financiers | 7 |
| Tableau II | Taux de satisfaction de la clientèle | 15 |
| Tableau III | Création et maintien d'emplois en 2000-2001 | 18 |
| Tableau IV | Tableau des principaux résultats stratégiques | 20 |
| Graphique I | Répartition des dépenses réelles | 8 |
| Graphique II | Répartition des contributions et subventions | 9 |
| Graphique III | Répartition du chiffre d'affaires des PME ayant reçu une aide directe de l'agence en 2000-2001 | 14 |
| Graphique IV | Proportion des entreprises qui sans l'aide de l'agence n'auraient pu réaliser leur projet dans les mêmes délais et avec la même ampleur (1996 à 2001) | 16 |
| Graphique V | Utilité de l'aide de l'agence selon la clientèle | 17 |

TABLEAUX EN ANNEXES

| | |
|---|----|
| Volume d'activités d'aide financière | 42 |
| Organigramme de Développement économique Canada | 43 |
| Tableaux financiers récapitulatifs (1 à 7) | 45 |
| Niveau d'atteinte des engagements de 2000-2001 | 55 |

1 MESSAGES

1.1 Message du Ministre pour le Portefeuille

Le gouvernement du Canada s'est engagé à faire du pays un chef de file dans l'économie mondiale du savoir que sera l'économie du XXI^e siècle. Il a adopté à cette fin une vision fort ambitieuse : faire reconnaître le Canada comme l'un des pays les plus novateurs du monde.

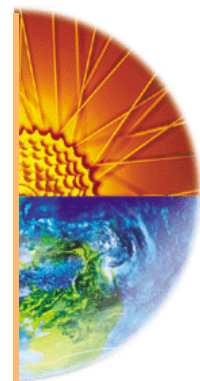
Pourquoi mettre ainsi l'accent sur l'innovation ? C'est qu'il s'agit de l'une des sources d'avantage concurrentiel les plus puissantes des économies modernes. L'innovation stimule la productivité et la croissance économique, qui à leur tour, accroissent la prospérité et la qualité de vie de la population. La capacité d'innovation des entreprises canadiennes et du Canada tout entier et partant, son aptitude à soutenir la concurrence à l'échelle mondiale, dépendent de notre aptitude à acquérir et à adapter des connaissances ainsi qu'à les enrichir.

La promotion de l'innovation et de la recherche-développement (R-D) constitue la pierre angulaire du programme gouvernemental ; nous avons sur ce front accompli des progrès. Les entreprises canadiennes occupent le deuxième rang parmi les pays du G-7 en ce qui a trait à la croissance des dépenses de R-D. Le Canada arrive en tête pour ce qui est du taux de croissance des emplois en R-D. En outre, le gouvernement s'est engagé, d'ici 2010, à doubler ses investissements en R-D et à propulser le Canada parmi les cinq premiers pays du monde pour la performance en R-D.

En ce qui concerne la participation à la révolution Internet ou à ce qu'on appelle maintenant la « connectivité », le parcours du Canada fait l'envie des autres pays. Nous sommes l'un des pays les plus branchés du monde : nous avons branché toutes nos écoles et nos bibliothèques à Internet il y a plus de deux ans et devançons tous les autres pays quant au pourcentage de la population branchée. De surcroît, et cela constitue un objectif crucial, le Groupe de

Les membres du Portefeuille de l'Industrie :

Agence de promotion économique du Canada atlantique
Agence spatiale canadienne
Banque de développement du Canada *
Commission canadienne du tourisme *
Commission du droit d'auteur Canada
Conseil canadien des normes *
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
Conseil de recherches en sciences naturelles et génie du Canada
Conseil national de recherches Canada
Développement économique Canada pour les régions du Québec
Diversification de l'économie de l'Ouest du Canada
Industrie Canada
Société d'expansion du Cap-Breton *
Statistique Canada
Tribunal de la concurrence





travail national sur les services à large bande a conseillé le gouvernement sur la façon d'assurer aux citoyens, aux entreprises, aux établissements publics et à toutes les collectivités du Canada un vaste accès aux services haute vitesse à large bande d'ici 2004.

À titre de ministre, j'ai la charge du portefeuille de l'Industrie qui comprend 15 ministères ou organismes jouant un rôle déterminant dans l'exécution du programme gouvernemental. Ce portefeuille gère plus de 40 % des fonds fédéraux consacrés aux sciences et à la technologie ainsi que toute une gamme de programmes complémentaires visant à aider les entreprises, grandes et petites, à prendre leur essor et à prospérer. Le portefeuille de l'Industrie a donc une envergure nationale, qui va de la plus petite collectivité à des régions entières.

Je suis heureux de présenter le *Rapport sur le rendement* de l'Agence de développement économique Canada pour les régions du Québec qui a contribué à réaliser le programme du gouvernement durant l'exercice 2000-2001. Développement économique Canada, consciente des enjeux suscités par le phénomène de la mondialisation qui, depuis pratiquement deux décennies, touche toutes les sphères d'activités des sociétés d'aujourd'hui, l'agence a canalisé ses énergies afin de donner aux entreprises et aux régions du Québec les outils nécessaires leur permettant de tirer profit des occasions d'affaires de ce grand marché planétaire. Que ce soit en matière d'information stratégique, de développement local et régional, d'accroissement de la compétitivité des PME, de mise en valeur des atouts régionaux ou du renforcement des avantages compétitifs fondés sur le savoir, l'agence a rencontré et même dépassé les engagements qu'elle a contractés. Ainsi, que ce soit avec le concours de ses partenaires et de ses collaborateurs l'agence évalue avoir contribué, au cours de 2000-2001, à la création et au maintien de plus de 12 000 emplois, contribuant ainsi au développement d'entreprises et de collectivités fortes au Québec. Des résultats qui témoignent de la contribution importante de l'agence à la réalisation des priorités gouvernementales et à la croissance de la qualité de vie des communautés et de l'ensemble des citoyens et citoyennes du Québec.

Le gouvernement a décidé de renforcer l'innovation au Canada en investissant dans la recherche et le savoir et en dotant le pays d'une population hautement qualifiée. Il épaulé tous les Canadiens en leur offrant un accès continu aux outils et aux compétences dont ils ont besoin pour réussir. Il est en voie d'édifier un milieu de recherche de pointe, dans lequel les meilleurs cerveaux pourront faire des découvertes remarquables ici même au pays. Enfin, il collabore avec les chercheurs et les entrepreneurs pour que le Canada soit le pays où les nouveaux produits et procédés sont commercialisés le plus rapidement.


L'honorable Brian Tobin

1.2 Message du secrétaire d'État

L'économie des pays industrialisés est en profonde mutation. Internationalisation des échanges commerciaux, progrès rapides des technologies de l'information et des communications, prépondérance incontestée de l'innovation et mise en réseau des entreprises ne sont là que quelques-uns des éléments découlant du phénomène de la mondialisation.

Organisme chargé d'accompagner les régions et les entreprises du Québec dans cette importante transition économique, l'agence Développement économique Canada a continué à miser, au cours de l'année 2000-2001, sur deux domaines d'intervention, soit *le développement des entreprises* et *l'amélioration de l'environnement de développement économique des régions*. Pour ce faire, l'agence agit soit directement auprès des entreprises par des contributions remboursables, ou encore, en s'adjoignant des organismes spécialisés ou locaux plus proches des entreprises.

Pour un organisme public tel que Développement économique Canada, tout service, tout programme ou toute nouvelle façon de faire doit toutefois pouvoir être mesuré clairement afin d'en rendre compte à la population. Voilà ce que vise la présente édition du *Rapport sur le rendement* : faire un tour d'horizon des résultats atteints par Développement économique Canada.

L'agence travaille, avec le concours de ses partenaires et collaborateurs, à appuyer la réalisation de possibilités de développement pour créer emplois et richesse collective. Ainsi, Développement économique Canada évalue qu'au cours de la période couverte par le présent rapport, plus de 12 000 emplois ont été créés et maintenus dans le sillage des divers projets soutenus.

L'agence exerce aussi certaines de ses activités dans le domaine de la diffusion d'information et de la sensibilisation des entreprises. Elle a ainsi dépassé ses engagements en procurant aux Canadiens et Canadiennes associés au monde des affaires des services d'information et de sensibilisation clés pour le développement de leurs activités. L'agence a atteint et même dépassé ses engagements en matière de développement de la petite entreprise de rayonnement local et d'établissement d'entreprises dans des créneaux jugés stratégiques pour la croissance des différentes régions du Québec.

Même performance en matière d'accroissement de la compétitivité des PME, où l'agence a pris une part active à l'amélioration des capacités d'innover des PME québécoises. En outre, elle a, directement ou par le truchement de ses partenaires, sensibilisé et préparé des milliers de gens d'affaires à l'exportation.

Par ailleurs, Développement économique Canada a respecté ses engagements dans sa volonté d'appuyer les milieux régionaux dans leurs efforts visant à dynamiser le développement de leur économie, notamment en inaugurant son 14^e bureau d'affaires à Gaspé. Cette initiative, allant de pair avec l'entrée en vigueur du Programme canadien d'appui à l'économie de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, a été mise de l'avant afin





de rapprocher les programmes et services du gouvernement du Canada des communautés qu'il dessert.

Nos engagements touchant la mise en valeur des atouts régionaux ont également été tenus. À titre indicatif, l'agence s'est associée à la revitalisation du Canal de Lachine dans le Sud-Ouest de Montréal. Ce projet, qui permet de doter la région de Montréal d'une infrastructure de développement porteuse sur les plans économique, touristique et patrimonial, a déjà entraîné des investissements privés, résidentiels et commerciaux, de l'ordre de 115 millions de dollars.

Des progrès significatifs, enfin, ont été enregistrés quant au renforcement d'avantages concurrentiels fondés sur le savoir. Dans la région de Québec, par exemple, l'agence a fourni un appui financier à l'Institut national d'optique pour la réalisation, entre autres, d'un programme de recherche dans les domaines de l'optique et de la photonique. Développement économique Canada a également pris une part active dans le financement des recherches appliquées du Consortium de recherche sur la forêt boréale commerciale, dans la région du Saguenay — Lac-Saint-Jean.

D'autres défis doivent encore être relevés, notamment en matière d'affaires électroniques. Il demeure cependant que les services de l'agence ont continué d'être appréciés de sa clientèle en 2000-2001 considérant que plus de 90 % des entreprises et organismes y ayant eu recours ont exprimé leur grande satisfaction.

Voilà des résultats qui sont à la hauteur des défis qui se présentent à Développement économique Canada et qui sont représentatifs des moyens mis en oeuvre pour les relever. Ces résultats démontrent le bien-fondé d'un arrimage précis entre l'agence et ses collaborateurs et partenaires, en vue de fournir aux entreprises et aux régions du Québec tout l'appui nécessaire pour assurer leur croissance et accéder à la grande place d'affaires planétaire.

L'honorable Martin Cauchon
secrétaire d'État

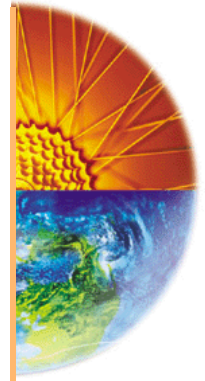
2 APERÇU DE L'AGENCE

L'agence Développement économique Canada vise à promouvoir le développement de l'économie des régions du Québec. C'est à cette fin qu'elle s'associe aux différents acteurs de l'économie, qu'ils oeuvrent dans les secteurs public ou privé, dans les régions à faible densité de population ou dans les grands centres urbains. Son intervention est adaptée aux priorités régionales, sans toutefois perdre de vue les grands enjeux de l'économie nationale et mondiale.

Par l'intermédiaire de ses programmes d'appui à la réalisation de projets et d'initiatives, l'agence contribue à soutenir, à promouvoir et à concrétiser les idées permettant de maintenir ou d'améliorer la vitalité de l'économie du Québec. Elle contribue également de manière significative à la sensibilisation des PME aux nouvelles réalités technologiques, aux changements profonds de notre société ainsi qu'à la diffusion d'information qui leur sont essentielles.

Le présent rapport sur le rendement est destiné à rendre compte des activités de Développement économique Canada. Il s'adresse au Parlement canadien et à la population du Canada et trace un portrait représentatif de ses diverses initiatives et de leurs effets. De plus, il fait le point quant à l'état de la situation par rapport aux engagements ministériels pris dans le cadre du *Rapport sur les plans et priorités 2000-2001* (il est possible de consulter ce document dans le site Internet de l'agence à l'adresse : <http://www.dec-ced.gc.ca/fr/biblio/publications/agence/pub-agence.htm>).

Il va sans dire que la situation économique du Québec influence les interventions de l'agence. L'économie du Québec, ouverte sur l'extérieur et diversifiée, traverse présentement une période de transition vers une nouvelle ère, caractérisée par la mondialisation des marchés, alors que les connaissances et les compétences deviennent les principaux facteurs de compétitivité. Sur le plan conjoncturel, l'économie du Québec s'est bien illustrée en 2000 avec un taux de croissance de 4,5 %, une performance légèrement supérieure à celle du Canada pris dans son ensemble (4,4 %) mais inférieure à celle de l'économie américaine (5 %). La croissance de l'emploi et des investissements privés, de même que des politiques budgétaires expansionnistes, ont permis en 2000 de soutenir la demande intérieure de biens et services. Les exportations québécoises ont profité largement de la croissance nord-américaine soutenue, particulièrement au chapitre des produits à forte valeur ajoutée tels les équipements aéronautiques, informatiques et de télécommunications. Ces secteurs surclassent maintenant les ressources naturelles et comptent pour plus de 25 % des exportations totales. En 2000, la proportion de la population adulte qui occupait un emploi n'a jamais été aussi élevée au Québec (57,9 %), et ce, en dépit d'un retard persistant par rapport à la moyenne nationale (61,4 %). Cette même année, le taux de chômage s'établissait à 8,4 % et à 6,8 % pour le Québec et le Canada respectivement.





Sur le plan structurel, la croissance des secteurs reliés au savoir a favorisé la diversification industrielle de l'économie du Québec au cours de la dernière décennie. Toutefois, les secteurs traditionnels occupent encore une place importante et, dans l'ensemble, connaissent certaines difficultés à suivre l'évolution des technologies, des marchés et des nouvelles pratiques de gestion. La transition vers une économie du savoir et l'intensification de la concurrence constituent donc des enjeux prioritaires qui touchent toutes les régions du Québec.

2.1 Mandat, organisation et cadre de fonctionnement de l'agence

Le mandat de Développement économique Canada consiste à promouvoir le développement économique des régions du Québec.

L'agence, en tant que membre du portefeuille de l'Industrie, relève du ministre de l'Industrie. Ce dernier est appuyé dans ses responsabilités à l'égard des régions du Québec par un secrétaire d'État. En vertu de la *Loi sur le ministère de l'Industrie*, le ministre chargé de Développement économique Canada pour les régions du Québec doit poursuivre les objectifs suivants :

- Promouvoir le développement économique des régions à faibles revenus et à croissance économique lente ou n'ayant pas suffisamment de possibilités d'emplois productifs.
- Mettre l'accent sur le développement économique à long terme et sur la création d'emplois et de revenus durables.
- Concentrer les efforts sur les petites et moyennes entreprises et sur la valorisation de l'entrepreneurship.

Développement économique Canada a son siège social à Montréal. L'agence dispose d'un réseau de 14 bureaux d'affaires répartis dans les différentes régions du Québec et d'un bureau, situé à Hull, qui assure la liaison avec l'appareil gouvernemental (il est possible de consulter la liste des bureaux à l'adresse Internet <http://www.dec-ced.gc.ca/fr/regions/3.htm>). Un nouveau bureau a été inauguré cette année à Gaspé pour desservir les populations de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. L'agence est également présente sur Internet (<http://www.dec-ced.gc.ca>).

Pour réaliser son mandat l'agence intervient de deux façons. Elle agit directement, grâce à son équipe de conseillers, auprès des PME en les appuyant financièrement et en les accompagnant dans la mise en oeuvre de projets qui cadrent avec ses objectifs. Puis, parce qu'elle dispose de moyens limités, elle a aussi choisi de s'associer à un réseau d'intervenants en développement économique local et régional. De fait, une grande partie de ses ressources est investie dans ce réseau de collaborateurs assurant ainsi un service plus proche des besoins particuliers à chaque région et maximisant l'effet de ses interventions. Cette stratégie permet à l'agence de rejoindre un plus grand nombre de PME dans chacune des régions du Québec et de remplir de façon efficace son mandat de développement économique régional.

À noter que l'organigramme, les lois s'appliquant à Développement économique Canada, la description des programmes et d'autres renseignements touchant tant l'organisation de l'agence que son fonctionnement sont fournis à l'annexe II en tant que supplément d'information.

2.2 Renseignements financiers pour 2000-2001

Pour 2000-2001, les autorisations totales de l'agence, constituées du Budget principal des dépenses et des Budgets supplémentaires des dépenses votés par le Parlement, se chiffrent à 252,5 millions de dollars. Les dépenses réelles de l'agence, de l'ordre de 233,2 millions, leur ont été inférieures de 8 %. Cet écart est principalement attribuable à un report de fonds autorisé de 2000-2001 aux années subséquentes afin d'assurer le financement du Programme canadien d'appui à l'économie de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

Tableau I Renseignements financiers

| Développement économique Canada pour les régions du Québec | |
|---|----------------|
| Dépenses prévus ¹ | 267 847 000 \$ |
| Autorisations totales ² | 252 522 095 \$ |
| Dépenses réelles en 2000-2001 | 233 149 533 \$ |

¹ Prévission des dépenses selon l'information connue lors de la rédaction du *Rapport sur les plan et priorités* (dépenses prévues).

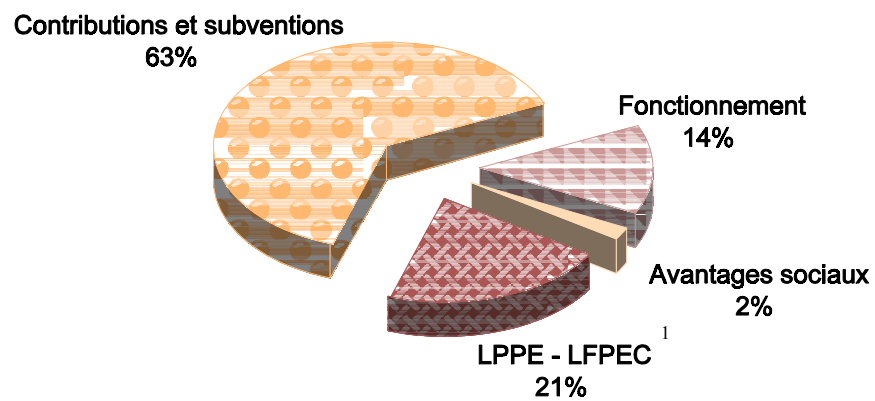
² Les dépenses principales et supplémentaires que le Parlement canadien a approuvées pour permettre aux ministères de s'ajuster aux nouvelles priorités et aux événements imprévus. Les autorisations totales sont inférieures aux dépenses prévues puisque les paiements législatifs faits en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*, dont l'application et les modalités administratives relèvent du ministère de l'Industrie, ont été moindres que la prévision initiale.





Les graphiques suivants présentent la répartition des dépenses réelles et le détail des fonds déboursés en contributions et subventions (les tableaux financiers en annexe III du rapport fournissent plus de détails sur la distribution des dépenses). Le premier graphique représente la répartition des dépenses réelles de l'agence pour 2000-2001 de 233,2 millions de dollars.

Graphique I Répartition des dépenses réelles



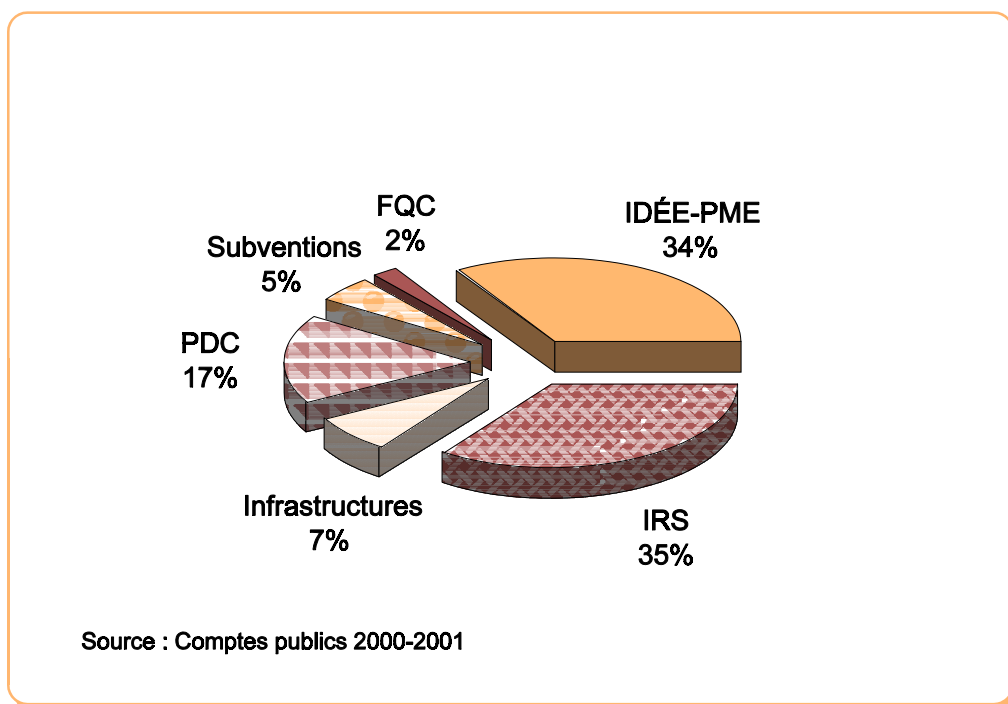
Source : Comptes publics 2000-2001

¹ La Loi sur le financement des petites entreprises du Canada (LFPEC) ainsi que son programme précurseur la Loi sur les prêts aux petites entreprises (LPPE).

Le graphique II présente la répartition des fonds déboursés par l'agence en contributions et subventions, soit 149,5 millions de dollars. Cette répartition exclut toutefois les sommes allouées aux programmes LPPE et LFPEC qui relèvent du ministère de l'Industrie mais dont les coûts, pour le Québec, sont imputés au compte de l'agence.



Graphique II Répartition des contributions et subventions



3 RENDEMENT DE L'AGENCE

A - APERÇU DU RENDEMENT GLOBAL

L'agence contribue à la réalisation des grandes priorités du gouvernement du Canada touchant l'avenir de l'économie du pays soit : la croissance économique, la création d'emplois, la réalisation du plein potentiel canadien, tant sur le plan des exportations que des investissements, l'essor de l'innovation et de la connaissance, la croissance des PME dans le respect de l'environnement et des générations futures. Par l'essence même de son mandat, l'agence participe à la promotion des chances des Canadiens et des Canadiennes dans la recherche de leur bien-être et favorise le développement économique des régions. À ce chapitre, elle porte une attention particulière aux collectivités en milieu rural et à l'intégration des jeunes, des autochtones et d'autres groupes cibles, dans le respect des grands principes de cohésion sociale de la société canadienne.

Quatre grands enjeux de développement économique sous-tendent les interventions de l'agence, soit la mutation de l'environnement économique mondial, la participation des intervenants du milieu au développement de leur économie, le développement des zones économiques perturbées et le développement durable. Pour agir sur ces enjeux, l'agence concentre ses actions dans les deux grands domaines d'intervention que sont le développement des entreprises et l'amélioration de l'environnement de développement économique des régions ; ceux-ci se scindent à leur tour en cibles telles que présentées dans le *Tableau des principaux résultats stratégiques* à la page 20.

Méthodologie d'évaluation et de suivi du rendement

Les résultats, présentés dans ce rapport sur le rendement, ont été atteints au moyen de deux modes de prestation de service ; soit l'aide directe à la PME, administrée par les conseillers de l'agence et l'aide indirecte apportée aux PME et aux entrepreneurs par l'intermédiaire des collaborateurs que l'agence appuie financièrement.

Les données présentées proviennent de différentes sources d'information :

- le suivi de rendement des projets et initiatives, effectué par les gestionnaires et les conseillers de l'agence, ainsi que ceux effectués par les partenaires, collaborateurs et groupes intermédiaires ;
- l'enquête téléphonique annuelle ¹ qui a rejoint 638 entreprises et organismes ayant sollicité une aide directement auprès de l'agence en 2000-2001 (taux de réponse de 78 %) ;

¹ Cette enquête a été réalisée par une firme externe pour le compte de l'agence.





- l'enquête téléphonique annuelle sur les répercussions à long terme des interventions de l'agence ¹ auprès de 197 entreprises ayant bénéficié directement de son aide au cours de l'année 1997-1998 (taux de réponse de 72 %).

L'agence poursuit son processus d'amélioration continue de ses pratiques de gestion des programmes et services amorcé en 1996. Elle s'est également dotée d'un cadre de mesure du rendement pour tout nouveau programme ou initiative importante, lequel précise clairement les objectifs visés et les résultats attendus à court, à moyen et à long termes avec des indicateurs de rendement. Finalement, l'agence a maintenu sa certification ISO-9002 pour les services financiers et non financiers dans le cadre de ses deux principaux programmes, soit IDÉE-PME et IRS.

Puisque l'agence contribue financièrement à la réalisation de projets conçus et mis en oeuvre par sa clientèle et qui dépendent souvent de la contribution d'autres intervenants, son niveau d'activités et ses résultats sont directement liés à l'efficacité et à l'efficacite de tous les acteurs impliqués. Les PME et les organismes appuyés par l'agence sont aussi influencés dans la réalisation des projets selon leur lecture des perspectives économiques locales, nationales et mondiales, et des enjeux sociaux et politiques qui émergent tels la mondialisation et le développement durable.

Il est à noter enfin que les deux grands domaines d'intervention de l'agence diffèrent en termes de nature, de cycle de matérialisation des résultats et de disponibilité de l'information sur le rendement. Les résultats dans le domaine du développement des entreprises sont plus immédiats et plus faciles à compiler tandis que ceux découlant des interventions dans l'environnement de développement économique des régions sont généralement à plus long terme et de nature moins tangible. Pour cette raison, ils sont plus complexes à définir ; il est aussi plus difficile de les attribuer directement à des interventions précises. L'agence concentre ses efforts de mesure du rendement dans la recherche et la mise en place d'outils qui lui permettront, dans le futur, de cerner de mieux en mieux ce type de résultats à long terme.

Finalement, certains résultats obtenus par l'entremise d'intermédiaires, de partenaires et de collaborateurs dans la prestation indirecte de services à la PME sont aussi présentés dans ce rapport, notamment ceux des Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC), d'incubateurs d'entreprises et d'organismes voués à la promotion des exportations. Le lecteur désireux d'obtenir plus d'information sur ces groupes trouvera dans le site Internet de l'agence une description de son réseau d'affaires (<http://www.dec-ced.gc.ca/fr/programmes-services/2-reseau.htm>).

¹ Cette enquête a été réalisée par une firme externe pour le compte de l'agence.

3.1 Indicateurs globaux de rendement

Afin de brosser un portrait global du rendement de l'agence, cette section présente l'essentiel des résultats clefs selon trois indicateurs que sont la satisfaction de la clientèle, l'utilité de l'aide reçue et la création d'emplois. D'autres indicateurs sont détaillés tout au long du présent document selon la structure du *Tableau des principaux résultats stratégiques* et des indicateurs clés propres à chacune des cibles que l'on retrouve à la page 20.

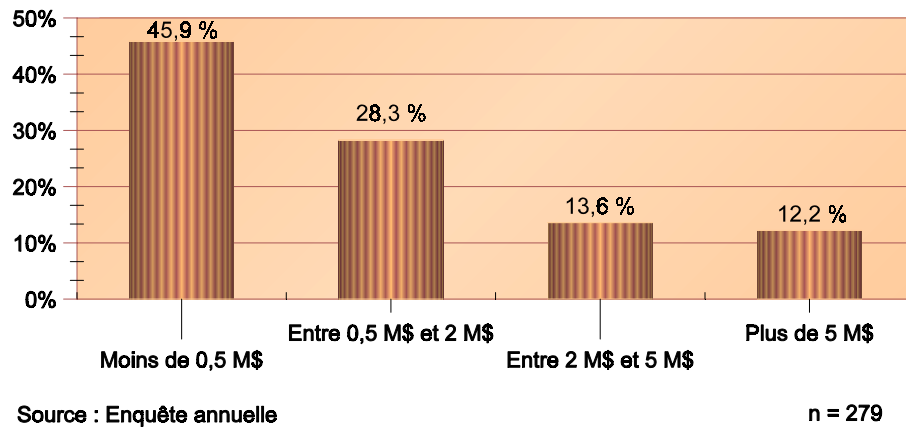
La clientèle directe de l'agence est composée de petites et moyennes entreprises (PME) des régions du Québec et de divers acteurs locaux et régionaux du développement. En terme de nombre de projets, l'agence intervient presque à parts égales auprès des entreprises et des organismes de développement économique. Au chapitre des organismes ayant reçu l'appui de l'agence, 19 % d'entre eux sont de rayonnement local, 35 % exercent des activités de portée régionale, 13 % sont actifs à la grandeur de la province, 7 % sont engagés dans des activités nationales et 25 % sont présents sur la scène internationale.

En ce qui a trait à l'aide directe accordée aux PME, les données sur les projets révèlent que 55 % de ces PME exercent leurs activités dans le secteur de la fabrication ou de la transformation, 41 % dans celui des services et 4 % dans les secteurs des ressources naturelles. Par ailleurs, les résultats d'une étude portant sur un échantillon de 279 PME ayant reçu une aide directe de l'agence démontrent que la majorité de celles-ci avait un chiffre d'affaires de moins de 2 millions de dollars et que 16 % d'entre elles étaient en phase de démarrage. Le graphique qui suit fournit plus de détails.





Graphique III Répartition du chiffre d'affaires des PME ayant reçu une aide directe de l'agence en 2000-2001



3.1.1 Satisfaction de la clientèle

Dans le souci d'assurer un service de qualité, d'ajuster sa prestation de services et de mieux répondre aux besoins manifestés, l'agence mesure le taux de satisfaction de sa clientèle. La qualité des services à la clientèle est une préoccupation constante du personnel de l'organisation. L'agence mesure la satisfaction de ses clients au moyen de questionnaires d'appréciation et à l'aide d'une enquête téléphonique annuelle, menée par une firme externe, auprès d'un échantillon important de clients. Il est à noter que l'échelle de mesure de la satisfaction a été modifiée cette année afin de se conformer à l'outil utilisé par l'ensemble des ministères fédéraux. Ce changement a, comme prévu, légèrement affecté à la baisse certains des résultats. Le Conseil du Trésor du Canada a décerné cette année à l'agence un prix de reconnaissance en tant que *Pionnier en amélioration des services* pour les efforts déployés à mesurer la satisfaction de sa clientèle et à planifier l'amélioration de ses services.

Le tableau suivant démontre que la satisfaction de la clientèle demeure élevée pour chacun des aspects du service offert à l'exception cependant du délai de réponse pour lequel on observe un taux de satisfaction de 78,6 %. Dans ce contexte, l'agence s'est dotée, en septembre 2000, de normes de services, précisant ainsi son engagement à offrir un service de qualité à ses clients. De plus, l'analyse des données sur la satisfaction de la clientèle va permettre de mieux cerner les priorités d'amélioration de service, comme le prescrit *l'Initiative d'amélioration des services du gouvernement du Canada*.

Tableau II Taux de satisfaction de la clientèle

| Entreprises et organismes ayant reçu un service directement de l'agence en 2000-2001 | |
|---|-------------------------------|
| Indicateurs clés | Taux de satisfaction * |
| Accessibilité aux services | 88,0 % |
| Capacité de répondre aux besoins des clients | 83,3 % |
| Délai de réponse aux demandes | 78,6 % |
| Clarté des document reçus | 88,5 % |
| Courtoisie du personnel | 99,6 % |
| Compétence du personnel | 91,2 % |
| Accompagnement lors de la démarche | 87,8 % |
| Qualité du service en général | 91,1 % |

* Pourcentage des clients très satisfaits et satisfaits à l'égard des services reçus.

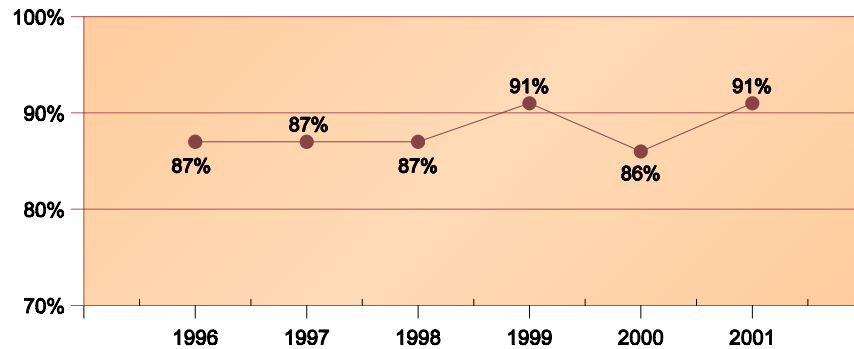
Cette année, l'analyse de la satisfaction de la clientèle a été poussée plus loin pour y inclure un échantillon de 75 entreprises et organismes dont la demande d'aide financière n'avait pas été retenue. Bien que les taux de satisfaction soient moindres que ceux des clients ayant reçu de l'aide financière de l'agence, il n'en demeure pas moins que 85 % de ces répondants dont les demandes d'aide n'ont pas été retenues veulent encore faire affaire avec cette dernière.

Selon la même enquête, 91 % des 238 entreprises interrogées indiquent que, sans l'aide de l'agence, elles n'auraient pu réaliser leur projet dans les mêmes délais et avec la même ampleur. Le graphique suivant montre que cette proportion se maintient depuis six ans.





Graphique IV Proportion des entreprises qui sans l'aide de l'agence n'auraient pu réaliser leur projet dans les mêmes délais et avec la même ampleur (1996 à 2001)



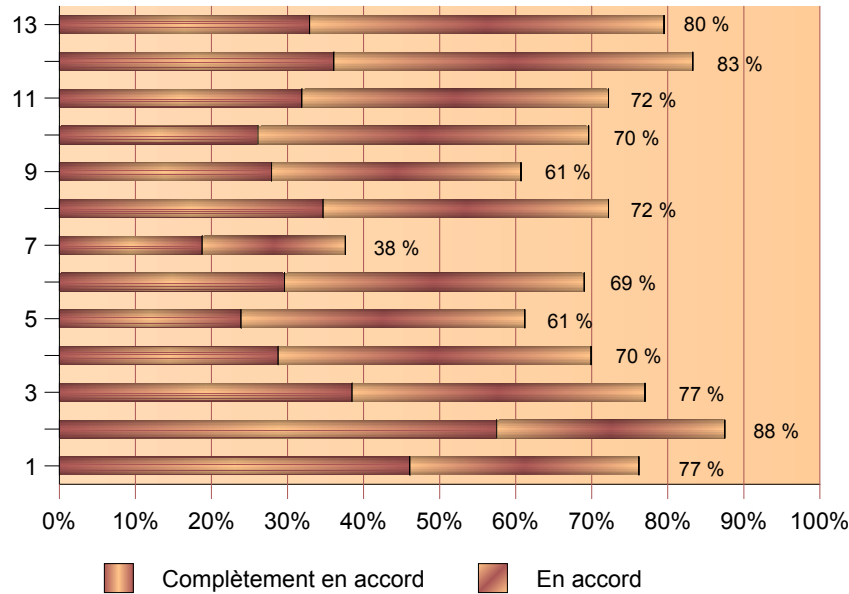
Source : Enquêtes annuelles

n = 210 à 429

3.1.2 Utilité de l'aide de l'agence selon la clientèle

Le graphique suivant décrit l'utilité de l'aide de l'agence selon la perception de la clientèle PME et de la clientèle organisme du programme IRS (question à choix multiples). On constate que cette perception correspond assez fidèlement au degré d'atteinte des engagements de l'agence, tel que résumé à la page 20 dans le *Tableau des principaux résultats stratégiques*. On peut notamment dégager de ce graphique que l'aide de l'agence a permis de stimuler l'entrepreneuriat et de générer d'importantes retombées économiques dans les diverses régions du Québec. Par ailleurs, la perception des intervenants locaux laisse entrevoir qu'il y a encore des défis importants à relever quant à l'encouragement de l'adoption, par les PME, des technologies de l'information et du commerce électronique.

Graphique V Utilité de l'aide de l'agence selon la clientèle

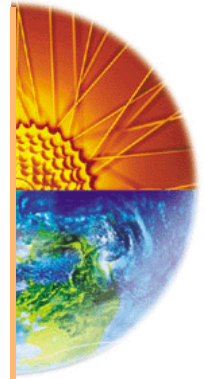


L'aide reçue de l'agence a permis ou contribué à :

1. La prise de décision dans mon organisation
2. D'accroître la visibilité de mon organisation dans le secteur des affaires
3. Stimuler l'entrepreneuriat dans ma région
4. Regrouper ou de mettre en réseau des entreprises
5. La diffusion et le transfert de connaissances
6. Le développement d'un produit, d'un service, d'un procédé ou d'une façon de faire
7. D'adopter les nouvelles technologies de l'information et du commerce électronique
8. De développer un nouveau créneau d'affaires
9. D'attirer des touristes dans ma région
10. D'améliorer la compétitivité des entreprises de ma région
11. La création, le développement et la croissance d'entreprises
12. La création et le maintien d'emplois dans ma région
13. De générer d'importantes retombées économiques pour ma région

Source : Enquête annuelle auprès des bénéficiaires du programme IRS
(30 % entreprises et 70 % organismes)

n = 61 à 80





3.1.3 Création et maintien d'emplois

Bien que la création et le maintien d'emplois ne soient pas les seuls objectifs recherchés par l'agence, il n'en demeure pas moins que ces indicateurs constituent une information significative sur les résultats des différents projets et initiatives appuyés financièrement par celle-ci, ses partenaires et ses collaborateurs. En 2000-2001, le nombre d'emplois créés et maintenus a été estimé à 12 114. Ce résultat n'inclut pas la totalité des emplois créés par les interventions de l'agence. Par exemple, n'ont pas été pris en compte dans les estimations les emplois indirects, ceux créés dans le cadre de divers programmes tels la LPPE-LFPEC et le programme d'infrastructures, et certains emplois créés par des initiatives dont la concrétisation est répartie sur une période dépassant l'exercice dont il est question dans ce rapport.

Le détail de la création et du maintien d'emplois générés par l'agence, ses partenaires et ses collaborateurs, selon les divers programmes de l'agence, se retrouve dans le tableau suivant. Notons que ces résultats de création d'emplois ne sont pas exhaustifs. En effet, la détermination du nombre d'emplois créés et maintenus aux termes des programmes IDÉE-PME, FQC, PDME et IRS est une projection conservatrice basée sur les résultats de l'enquête annuelle.

Tableau III Création et maintien d'emplois en 2000-2001

| Programmes ou activités /données partielles | Emplois créés | Emplois maintenus |
|---|----------------------|--------------------------|
| IDÉE-PME (excluant les organismes qui viennent en aide aux entreprises), Fonds Québec Côtier (FQC) et Programme de développement des marchés d'exportation (PDME) | 1 804 | 2 780 |
| Programme Initiatives régionales stratégiques (IRS) | 705 | 387 |
| Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC), Centres d'aide aux entreprises (CAE) | 2 959 | 3 479 |
| Total | 5 468 | 6 646 |

L'agence se préoccupe de la création d'emplois durables. Ainsi une firme externe a été mandatée pour mesurer les effets à long terme des investissements antérieurs de l'agence pour une troisième année consécutive. Cette enquête, ainsi que les deux précédentes, ont été effectuées auprès d'échantillons de près de 200 entreprises ayant reçu de l'aide de l'agence en 1995-1996, 1996-1997 et 1997-1998 et a permis d'apprécier la tendance des effets à long terme des projets.

Les résultats de ces études démontrent que la grande majorité des emplois créés, par l'entremise de projets financés il y a plus de trois ans, existent toujours. De plus, une augmentation du nombre moyen d'employés par entreprise est également observée et ce, dans les trois études. On note plus spécifiquement que depuis 1998, plus de 330 nouveaux emplois ont été créés, soit 2,6 emplois en moyenne par entreprise venant s'ajouter aux emplois créés initialement lors des projets. Cet indicateur vient confirmer l'effet durable recherché par l'agence.

Autre résultat à long terme intéressant, près de 90 % des entreprises auxquelles l'agence a apporté une aide financière au cours de 1997-1998 ont au moins maintenu sinon amélioré leur chiffre d'affaires depuis.





B - RÉSULTATS STRATÉGIQUES DE L'AGENCE

Afin de réaliser son mandat, l'agence se consacre au développement des entreprises et à l'amélioration de l'environnement de développement économique des régions québécoises. Le tableau suivant montre pour chacune des cibles les principaux engagements ministériels pris par l'agence tels qu'énumérés dans le *Rapport sur les plans et priorités 2000-2001*. La dernière colonne indique le degré d'atteinte global pour chacun de ces engagements.

Tableau IV Tableau des principaux résultats stratégiques

| Pour fournir aux Canadiennes et aux Canadiens un appui à : (domaines) | Qui se manifeste par : (cibles) | Atteinte des principaux engagements du RPP 2000-2001 |
|---|--|---|
| 3.2 Favoriser le développement des entreprises | 3.2.1 Renseigner et sensibiliser les entreprises | ★ |
| | 3.2.2 Favoriser l'établissement d'entreprises stratégiques | ● |
| | 3.2.3 Favoriser l'accroissement de la compétitivité des PME | ● |
| | 3.2.4 Favoriser le développement de la petite entreprise de rayonnement local et régional | ★ |
| 3.3 Contribuer à améliorer l'environnement de développement économique des régions | 3.3.1 Appuyer le développement de la capacité du milieu à dynamiser le développement de son économie | ● |
| | 3.3.2 Favoriser la mise en valeur économique des atouts régionaux | ● |
| | 3.3.3 Encourager le développement et le renforcement d'avantages compétitifs fondés sur le savoir | ▲ |
| Légende : ★ Objectif dépassé : les engagements ont été dépassés ● Objectif atteint : la majorité des engagements a été atteinte ▲ Progrès réalisé : certains engagements n'ont pas été tenus | | |

On peut constater que l'agence a dépassé ses engagements quant aux activités reliées aux renseignements et à la sensibilisation des entreprises (3.2.1) ainsi qu'à celles touchant le développement de la petite entreprise (3.2.4). Elle a, de façon globale, atteint la plupart des engagements concernant l'établissement d'entreprises stratégiques (3.2.2), l'accroissement de la compétitivité des PME (3.2.3), l'appui au développement de la capacité du milieu (3.3.1), et la mise en valeur des atouts régionaux (3.3.2). Des progrès significatifs ont été réalisés quant au renforcement d'avantages compétitifs fondés sur le savoir (3.3.3). Les résultats stratégiques de l'agence en matière de rendement sont présentés dans les pages suivantes, selon l'ordre établi dans le tableau ci-haut.

Comme spécifié dans le tableau plus détaillé des engagements qui se trouve à l'annexe IV, sur les 41 engagements spécifiques pris par l'agence pour l'année 2000-2001, 80 % ont été atteints dont 32 % de ceux-ci ont été dépassés. L'agence devra cependant concentrer plus particulièrement ses efforts au cours des prochaines années sur les huit engagements pour lesquels elle n'a pas pu obtenir les résultats escomptés.

Pour certains de ces engagements non atteints, l'agence a réorienté sa stratégie afin de répondre davantage aux enjeux comme ce fut le cas pour son intervention dans le commerce électronique. Pour d'autres cas, des progrès ont été réalisés et on espère atteindre les objectifs fixés au cours de la prochaine année. Finalement, dans un cas l'agence a révisé à un niveau plus réaliste ses prévisions et un dernier engagement a dû être reporté aux années subséquentes.

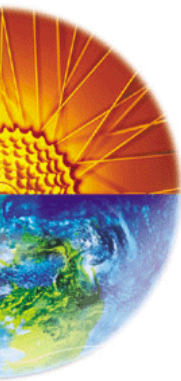
3.2 Favoriser le développement des entreprises

Afin de favoriser le développement des entreprises québécoises, l'agence concentre ses activités autour de quatre cibles.

- Renseigner et sensibiliser les entreprises
- Favoriser l'établissement d'entreprises stratégiques
- Favoriser l'accroissement de la compétitivité des PME
- Favoriser le développement de la petite entreprise de rayonnement local et régional

Concrètement, l'agence a investi au cours de l'exercice plus de 90 millions de dollars — soit 41,7 % de son budget — dans 519 projets favorisant le développement des entreprises¹. La réalisation de ces projets a procuré, entre autres, près de 411 650 services d'information et de sensibilisation à des gens d'affaires. De plus, grâce à l'investissement de l'agence, 5 735 représentants du monde des affaires ont pu être sensibilisés au développement de leurs capacités de commercialisation, et ce, par l'entremise de séminaires et d'activités de transfert de connaissance. D'autres projets ont

¹ Engagements financiers contractés en 2000-2001 dont les déboursés peuvent s'échelonner sur plus d'une année.





également permis à 1 300 entreprises de s'initier aux avantages et possibilités du réseautage. Quelque 1 100 petites entreprises locales et une centaine de PME technologiques ont pu démarrer leurs activités ou prendre de l'expansion. Par ailleurs, il a été donné à 420 PME la possibilité de se doter de stratégies et de plans d'affaires tandis que 160 autres ont été en mesure de développer leurs capacités d'innover. Dans les faits, ces réalisations ont permis la création de plus de 5 140 emplois et le maintien de 6 260 autres.

3.2.1 Renseigner et sensibiliser les entreprises

L'essor des PME ne pourrait se réaliser sans une amélioration constante de l'accès à de l'information pertinente. Une sensibilisation adéquate aux enjeux de développement constitue un moyen d'aider les PME à relever les défis auxquels elles font face dans le contexte de la mondialisation des marchés et à leur fournir l'information susceptible d'éclairer leurs décisions d'affaires. Il s'agit donc de soutenir les entreprises dans la compréhension et la maîtrise des nouveaux facteurs de compétitivité, de les aider à répondre à la nécessité d'innover et de favoriser leur participation active dans la dynamique des réseaux de partenaires internationaux.

De fait, l'agence, et son réseau de partenaires et de collaborateurs qui offrent un service de première ligne de renseignements aux PME, ont répondu à plus de 400 040 demandes d'information reliées au monde des affaires, ce qui représente 84 % de plus que les prévisions. Les réalisations en matière d'information et de sensibilisation dépassent grandement les engagements pris à cet effet. Voici des exemples de ces résultats :

- L'agence a appuyé financièrement les Centres de service aux entreprises du Canada (CSEC) qui offrent un service complet d'information sur le monde des affaires. Plus de 390 000 demandes d'information y ont été traitées, notamment par l'intermédiaire d'Info entrepreneurs et de Ressources entreprises.
- Les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC), organismes appuyés financièrement par l'agence, ont offert 5 200 services d'information-conseil à des entrepreneurs au cours de 2000-2001 (services d'aide à la préparation de plan d'affaires, de gestion financière et du personnel, etc.).
- Les conseillers de l'agence ont réalisé plus de 400 activités d'information spécialisées à l'intention des entreprises, dont des services d'information-conseil (ex. : liste d'acheteurs éventuels, portrait économique d'une région, etc.) et d'information à caractère stratégique (ex. : tenue d'événements ou publication de documents liés à l'entrepreneurship, recherche de fournisseurs et de distributeurs éventuels, etc.).
- Le site Internet de l'agence a été remanié pour en faciliter l'accès et le repérage d'information ; son contenu a été mis à jour en conformité avec les orientations de l'initiative *Gouvernement en direct* (GED). La fréquentation du site de l'agence a augmenté de 20 % par rapport à l'an dernier, totalisant 65 450 visites. En parallèle, l'agence a répondu à 650 demandes d'information et de services par voie électronique, soit quatre fois plus qu'en 1999-2000.

L'innovation, l'exportation et le commerce électronique constituent de nouveaux défis de développement et de compétitivité auxquels les PME doivent s'adapter. Par l'entremise d'un réseau de soutien aux PME, l'agence sensibilise les entreprises à ces

nouveaux facteurs. C'est ainsi que plus de 12 000 représentants du milieu des affaires ont pu acquérir de nouvelles connaissances sur ces enjeux de développement que sont l'innovation, l'exportation et le commerce électronique lors de colloques, de séminaires et d'ateliers. Ces initiatives de sensibilisation ont produit des résultats significatifs dont voici des exemples :

- 7 ateliers portant, entre autres, sur les mécanismes de transfert technologique dans le cadre des Conférences/ Foires-info pour la PME, événements financés par l'agence, ont permis de sensibiliser tout près de 600 entreprises à l'importance de l'innovation. D'autres événements ont eu lieu grâce au soutien de l'agence, tel un colloque sur l'innovation technologique en Mauricie organisé par la Technopole Vallée du Saint-Maurice, lequel a rejoint tout près de 300 participants.
- 10 séminaires Contacts-exports animés par des experts en exportation en poste à l'étranger et réalisés avec l'appui de l'agence, ont permis à 600 entreprises de se familiariser aux rouages de l'exportation.
- Plusieurs activités mises de l'avant avec des collaborateurs de l'agence, notamment l'Institut de commerce électronique, Industrie Canada et le Bureau d'information du Canada ¹, ont permis à près de 10 000 représentants du milieu d'affaires de toutes les régions du Québec de mieux connaître les enjeux et les rudiments du commerce électronique.

3.2.2 Favoriser l'établissement d'entreprises stratégiques

Faciliter l'établissement et les premières phases d'expansion d'entreprises dans les créneaux jugés stratégiques pour le développement d'une région (tel la deuxième transformation de l'aluminium au Saguenay) nécessite des efforts concertés. Au cours de l'année, l'agence a investi dans plus de 50 projets qui ont permis d'améliorer la préparation des entrepreneurs lors du démarrage d'une entreprise, de favoriser l'expansion d'entreprises dans des créneaux stratégiques et d'appuyer le développement ainsi que la participation de PME à des réseaux d'affaires. La plupart des engagements en matière de résultats pris à l'égard de cette cible ont été respectés.

- L'agence a contribué au démarrage et au prédémarrage de plus de 75 entreprises technologiques par l'entremise d'une dizaine d'incubateurs technologiques situés dans la plupart des régions du Québec. Plus de 70 plans d'affaires y ont été préparés et près de 290 emplois spécialisés, créés.
- Dans le Centre-du-Québec, l'aide de 10 millions de dollars de l'agence a permis l'implantation d'une usine de tissage de coton haut de gamme. Cette usine a généré des investissements totaux de l'ordre de 45 millions de dollars.
- Inno-centre et l'agence ont conclu une entente concernant la précapitalisation des entreprises de haute technologie. 17 projets de démarrage d'entreprises ont ainsi été réalisés grâce à une contribution de près de 2 millions de dollars. Ces projets ont à leur tour généré des investissements de 28 millions de dollars et entraîné la création de près de 120 emplois.

¹ Le Bureau d'information du Canada est devenu Communication Canada en septembre 2001.





Toujours avec l'objectif de favoriser l'établissement d'entreprises stratégiques, et grâce à l'appui de l'agence, 1 290 entrepreneurs ont pu participer à des réseaux internationaux d'affaires. À titre d'exemples :

- L'agence a financé la tenue de FuturAllia 2000 à Sherbrooke. Ce salon d'alliances stratégiques a regroupé plus de 1 000 représentants du milieu des affaires provenant de 14 pays. Les entreprises participantes ont réalisé en moyenne plus de cinq contacts d'affaires.
- Grâce à la 3^e édition du Salon de la sous-traitance, organisé en collaboration avec la Chambre de commerce de Baie-Comeau, de nombreuses PME et grandes entreprises ont pu entrer en contact et explorer des possibilités de sous-traitance. Près de 90 entreprises s'y sont rencontrées, générant, à l'échelle régionale, des retombées de 6 millions de dollars en contrats.
- Une conférence/exposition commerciale « Bio Agro Contact 2000 », organisée par Bioagral, organisme appuyé par l'agence, le gouvernement du Québec et d'autres institutions publiques, a regroupé plus de 400 participants à Saint-Hyacinthe, contribuant ainsi à la promotion de la biotechnologie et favorisant le maillage entre les acteurs internationaux du domaine bioalimentaire.

3.2.3 Favoriser l'accroissement de la compétitivité des PME

Dans le but de contribuer au renforcement de la position concurrentielle des PME, l'agence appuie financièrement diverses interventions ayant pour objectif l'amélioration des stratégies des entreprises, le développement des capacités d'innovation technologique et le renforcement des capacités de commercialisation des PME en vue d'une percée sur les marchés extérieurs. Cet appui a permis d'encourager l'adaptation de nombre de PME au nouveau contexte économique mondial et à l'importance de l'innovation dans les affaires. En ce qui concerne cette cible, les engagements en matière de résultats ont été atteints.

L'agence appuie aussi financièrement les PME dans leurs démarches de développement de plans d'affaires par le recours aux services d'experts-conseils. Elle a contribué à la prestation de conseils spécialisés auprès de plus de 420 entreprises et, ainsi, dépassé les attentes à ce chapitre. En voici quelques exemples.

- Le Centre de promotion du logiciel québécois (CPLQ), appuyé financièrement par l'agence, a réalisé plus de 30 mandats d'aide stratégique auprès de PME oeuvrant dans le secteur du logiciel. De plus, 15 ateliers d'information sur la gestion, les finances et les stratégies marketing ont attiré 1 000 participants.
- Le Groupement des chefs d'entreprise du Québec, que l'agence appuie financièrement depuis plusieurs années, a fait bénéficier 300 entreprises d'un service de diagnostic et de comparaison interentreprises offert en collaboration avec l'Université du Québec à Trois-Rivières.

L'amélioration du niveau de connaissances et de compétences dans l'entreprise est cruciale pour l'accroissement de la compétitivité et de la capacité d'innover. En ce qui concerne le développement de l'innovation, l'agence a contribué au développement des capacités d'innover de plus de 1 220 PME. Elle a aussi prêté main-forte à la réalisation

de 162 projets de mise au point de nouveaux produits et services. Les projets présentés ci-dessous illustrent la variété des interventions de l'agence dans ce domaine.

- Le Réseau canadien de technologie (RCT) financé par divers ministères fédéraux dont l'agence, a répondu à 790 demandes d'information technologiques d'entreprises du Québec, ce qui représente une augmentation de 69 % par rapport à l'an dernier.
- L'agence a contribué au développement des capacités d'innover, notamment au moyen d'activités d'information portant sur les applications technologiques. Réalisées en collaboration avec Valotech, ces sessions ont réuni 290 participants.
- Mis en oeuvre avec le concours de l'Université McGill en 2000-2001, l'agence a financé un projet-pilote de service de courtage « entreprises-chercheurs » s'adressant à l'industrie chimique et à l'industrie plastique ce qui a permis à 45 entreprises d'être en relation avec des ressources scientifiques et technologiques adaptées à leurs besoins.
- L'agence a renouvelé son appui financier au programme Opération PME, un projet réalisé avec l'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ). Elle a également apporté son appui à une autre initiative du même type dans l'Est-du-Québec et la Côte-Nord. Cette aide a permis à près de 95 PME, oeuvrant principalement en régions, de se doter de ressources humaines compétentes en matière de technologies et de bénéficier des services de diplômés ou d'étudiants en sciences et en génie ou de techniciens en physique.

Les activités de l'agence en matière de développement des capacités de commercialisation des entreprises ont comme objectif d'inciter les PME à exporter davantage en réduisant les risques par le partage de coûts liés à certaines activités de pénétration de marchés (acquisition de compétences en exportation, développement de nouveaux marchés). L'agence, directement ou par l'entremise d'intermédiaires, de collaborateurs ou de partenaires spécialisés dans le domaine de l'exportation, a sensibilisé et préparé plus de 5 735 gens d'affaires à l'exportation, et ce, par l'entremise de 580 projets ou activités de développement de marchés d'exportation. De ce nombre, elle a soutenu directement 316 projets reliés au développement des capacités de commercialisation par l'entremise du programme IDÉE-PME et 42 projets par l'intermédiaire du Programme de développement des marchés d'exportation (PDME). Ce dernier est offert par l'agence au Québec, mais le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) est responsable des budgets et des dépenses.

- Les organismes de services à l'exportation, financés par l'agence, tels que Estrie International 2007 inc., Serdex Saguenay / Lac St-Jean, Laval Technopole, Chaudière-Appalaches Export et Corporation Mauricie international, ont réalisé plusieurs types d'activités pour les PME dont la plupart ont très peu d'expérience en exportation. Avec l'aide de l'agence, ces organismes spécialisés accompagnent les entreprises à divers stades de leur apprentissage de l'exportation. Près de 50 activités de sensibilisation à l'exportation ont permis de rejoindre quelque 1 890 entrepreneurs. De plus, 640 entreprises ont pu obtenir de l'aide sous forme de recherche d'information, de diagnostic, d'établissement de stratégie à l'exportation et d'appui à la mise en oeuvre de plans d'exportation. Par ailleurs, 1 600 entrepreneurs ont amélioré leur niveau de compétences reliées à l'exportation, et ce, dans le cadre de 95 séances de perfectionnement.
- En collaboration avec la Banque de Développement du Canada (BDC), l'agence a permis la tenue de 8 sessions pour nouveaux exportateurs professionnels (NEXPRO) qui ont regroupé 53 chefs de PME et 98 représentants de PME. Environ 280 entreprises ont pu





bénéficier d'un accompagnement individuel dans leurs démarches. Grâce à la réalisation de 58 missions commerciales, plus de 585 entreprises ont pu obtenir de l'aide en matière de pénétration de marchés. De plus, 56 PME ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé en mission.

- Le World Trade Centre Montréal (WTM), soutenu financièrement par l'agence, offre aux PME des services structurés de préparation à l'exportation en complémentarité à ceux offerts par les organismes régionaux. Environ 1 540 personnes ont participé aux 40 ateliers portant sur l'exportation. Le WTCM a organisé 12 missions commerciales adaptées aux besoins de secteurs industriels spécifiques et près de 200 PME y ont participé.

3.2.4 Favoriser le développement de la petite entreprise de rayonnement local et régional

Favoriser l'établissement et le développement des PME de rayonnement local et régional contribue à la création de richesse collective et à l'émergence de possibilités d'emplois, en plus d'agir sur la restructuration des économies locales et plus spécialement sur celles des régions connaissant des difficultés structurelles. L'agence a contribué au démarrage et à l'expansion de 1 170 petites entreprises, ce qui représente un apport majeur d'investissements dans certaines collectivités et régions à croissance lente. Elle a également favorisé l'intégration de groupes cibles, tels que les jeunes et les autochtones, dans la dynamique entrepreneuriale. En outre, cette année, 24 projets de diversification industrielle dans le domaine de l'aquiculture se sont concrétisés. Les engagements correspondant à cette cible de résultats stratégiques ont été en majorité dépassés.

L'agence gère, pour les régions du Québec, le Programme de développement des collectivités (PDC). Cette mesure nationale a pour objectif de stimuler la participation des collectivités à la prise en charge de leur avenir. Ce programme regroupe un réseau d'organismes occupant une position stratégique dans la dynamique économique des régions du Québec et constitue une force au service des citoyens et des collectivités. Ceci constitue une mesure nationale valorisant l'expertise du milieu et ciblant les collectivités situées à l'extérieur des grands centres urbains. Trois types d'organisme sont appuyés financièrement par l'agence à ce chapitre :

- Les Sociétés d'aide au développement des collectivités (56 SADC) ;
- Les Corporations de développement économique communautaire (16 CDEC) ;
- Les Centres d'aide aux entreprises (7 CAE).

Considérant que le programme a été étendu au cours de 2000-2001 à 35 municipalités supplémentaires, les petites entreprises de la plupart des collectivités québécoises ont dorénavant un accès local aux services gouvernementaux par l'entremise de ce réseau de partenaires et de collaborateurs. Par ces efforts de consolidation de la couverture du territoire, ce réseau d'organismes a été stabilisé et il constitue le lien privilégié de l'agence avec les populations en milieu rural.

Développement économique Canada contribue aux frais de fonctionnement et aux fonds d'investissement des SADC. L'agence a, cette année, bonifié le financement des coûts d'exploitation des SADC. Ce partenaire important de l'agence offre, entre autres, une aide

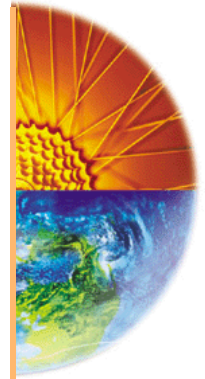
financière aux petites entreprises en vue de les aider à créer et maintenir des emplois à long terme dans les collectivités locales. Voici quelques exemples de services offerts par les SADC dans les collectivités québécoises ainsi que de résultats atteints par ces organismes :

- Au cours de l'année, les SADC ont collaboré à la mise en œuvre d'initiatives de développement économique local. Au-delà de 720 PME et organismes se sont prévalu d'une aide financière globale de 20 millions de dollars (plus de 700 prêts par le Fonds d'investissement et 330 projets de développement local). La réalisation de ces projets a généré en régions des investissements évalués à 108,6 millions de dollars. Les différentes activités des SADC ont entraîné, grâce à la contribution de l'agence, la création et le maintien de plus de 4 790 emplois dans les collectivités rurales du Québec.
- Afin de faciliter l'accès au financement aux jeunes entrepreneurs, la Stratégie Jeunesse des SADC a appuyé 310 projets à travers le Québec pour une contribution totale de 3,5 millions de dollars, générant des investissements totaux de 21,1 millions et la création de plus de 938 emplois. Cette initiative, appuyé par l'agence, vise à contrer l'exode des jeunes des régions rurales.
- L'appui que l'agence a consenti à la SADC de la communauté autochtone crie (*Eeyou Economic Group*) a permis la concrétisation de 17 projets pour jeunes entrepreneurs autochtones. Une contribution totale de 358 000 \$ a été versée par l'agence à cet effet, ce qui a entraîné la création de 57 emplois. De plus, un appui financier totalisant 338 368 \$ de cette SADC à 7 autres projets d'entreprises s'est traduit par la création de 19 emplois et le maintien de 11 autres.

Outre les SADC, l'agence, en association avec le gouvernement du Québec et les municipalités concernées, appuie les Corporations de développement économique communautaire (CDEC). Celles-ci se consacrent au redressement socio-économique des quartiers urbains défavorisés (Montréal, Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières, Hull-Gatineau) et plus particulièrement à stimuler le démarrage ou le prédémarrage de petites entreprises. Les CDEC offrent des services d'information et d'encadrement ainsi que des services techniques aux entreprises. L'agence soutient aussi financièrement d'autres initiatives en milieu urbain défavorisé, tels les fonds locaux d'aide à l'entrepreneurship.

- Plus de 3 300 entrepreneurs, promoteurs ou PME ont fait appel aux services d'information et d'encadrement des CDEC. Plus de 500 entrepreneurs ont participé à 5 ateliers de sensibilisation organisés pendant l'année 2000-2001.
- L'appui de l'agence aux fonds locaux d'aide à l'entrepreneurship, dont le Fonds de développement de l'emploi de Montréal, la Fondation du maire de Montréal pour la jeunesse, le Service d'assistance canadienne aux organismes (SACO/CESO), le *Youth Employment Services* et le Centre d'intervention pour la revitalisation des quartiers, a permis la réalisation de 1 090 interventions d'accompagnement, d'encadrement, de diagnostic et de référence et la création de 271 emplois.

Les Centres d'aide aux entreprises (CAE) participent également à l'essor économique des collectivités. Ces organismes sont principalement actifs sur le plan des services-conseils d'ordre financier et de l'accès à des capitaux. L'agence a apporté son appui à sept CAE au cours de l'année. Ces centres ont contribué au démarrage de plus de





41 entreprises, en plus de consentir 13 prêts pour un montant total de 1,8 million de dollars. Ces contributions ont généré en investissements quatre fois les montants accordés. De plus, ils ont permis la création et le maintien de 706 emplois.

Par ailleurs, l'agence a joué un rôle déterminant dans la réalisation d'autres initiatives locales dans des régions aux prises avec des difficultés structurelles. Les résultats ont, là aussi, dépassé les attentes :

- Dans la collectivité de Thetford Mines, au 31 mars 2001, 18 projets ont été approuvés et financés dans le cadre de l'Initiative régionale stratégique de la MRC de l'Amiante, visant la restructuration de l'économie de cette communauté touchée par une conjoncture économique difficile. Ils ont donné lieu à des investissements de 17 millions dans la région.
- Dans les régions de la Gaspésie, des Îles-de-la-Madeleine et de la Côte-Nord, 56 projets ont bénéficié d'une contribution totale de l'ordre de 4,3 millions de dollars, et ce, en vertu du programme Fonds Québec Côtier. Ces projets ont généré dans ces régions des investissements totalisant 18,3 millions qui devraient entraîner à moyen terme la création et le maintien d'environ 350 emplois.
- Une initiative financée par l'agence visant la mobilisation du milieu en vue de commercialiser des produits du terroir développés par les entreprises artisanales de la région de Lanaudière a permis à 35 700 personnes de connaître et de goûter des produits agro-alimentaires développés et produits à petite échelle dans la région.
- L'agence a contribué au Fonds d'intervention de la Société de développement de l'industrie maricole. 11 projets ont ainsi été réalisés par des entreprises exerçant des activités dans le secteur de l'élevage de pétoncles. De plus, cette année, 13 projets financés dans le cadre du Fonds Québec Côtier de l'agence étaient directement reliés à l'aquiculture. Ces projets contribuent à la diversification et à l'accroissement de la production de produits aquatiques dans les régions touchées par la crise du poisson de fond.

3.3 Contribuer à améliorer l'environnement de développement économique des régions

En plus d'oeuvrer directement au développement des entreprises, l'agence contribue à l'amélioration de l'environnement de soutien au développement économique des régions. Pour ce faire, elle oriente ses actions vers trois cibles d'intervention.

- Appuyer le développement de la capacité du milieu à dynamiser le développement de son économie
- Favoriser la mise en valeur économique des atouts régionaux
- Encourager le développement et le renforcement d'avantages compétitifs fondés sur le savoir

Les activités mises de l'avant dans ce domaine d'intervention, dans lequel l'agence s'est engagée depuis maintenant trois ans, visent à accroître le développement des régions du Québec. L'agence y a, de fait, investi 58,3 % de ses budgets, soit plus de 125,9 millions de dollars dans 291 projets dont la plupart sont des initiatives à caractère structurant qui auront un effet à long terme sur l'économie ¹.

Bien qu'il soit déjà possible de voir poindre des réalisations dans ce domaine, il faudra continuer de mettre au point des outils et des méthodes pouvant capter efficacement toute l'information de rendement reliée à ce type d'interventions dont les répercussions sont variées et les résultats à long terme. L'agence est consciente qu'il lui reste des défis à relever à cet égard surtout lorsqu'il s'agit d'initiatives avec des tierces parties.

3.3.1 Appuyer le développement de la capacité du milieu à dynamiser le développement de son économie

L'agence a contribué à informer et à sensibiliser les intervenants du milieu aux nouveaux enjeux de développement. Elle a également pris une part active à la préparation et à la diffusion de connaissances spécialisées sur les tendances et les enjeux de développement économique, et ce, en vue d'éclairer les mesures que doivent prendre les divers acteurs économiques. Voici quelques exemples d'interventions ayant contribué à l'atteinte des engagements pris à cet égard.

- L'Observatoire de l'agence a travaillé à l'organisation de 12 activités de transfert de connaissances, auprès de forums d'experts et de praticiens nationaux et internationaux. Il a également publié sept rapports de recherche, notamment sur les répercussions du nouveau contexte de la mondialisation des marchés sur les PME et sur le rôle de l'État dans le développement économique (voir travaux de l'Observatoire, <http://www.dec-ced.gc.ca/fr/biblio/observatoire/observatoire.htm>)

¹ Engagements financiers contractés en 2000-2001 dont les déboursés peuvent s'échelonner sur plus d'une année.





Dans le but d'encourager la création et la diffusion de connaissances, l'agence finance la réalisation de travaux portant sur des sujets d'ordre économique et d'intérêt pour le milieu. Dans ce contexte, elle a fourni un appui technique et financier à l'organisation d'une centaine de séminaires, de colloques et de forums publics, dont plus de 60 dans la région de Montréal, qui ont permis de rejoindre plus de 40 000 gens d'affaires.

L'agence encourage le développement de la capacité du milieu à dynamiser son économie et appuie des initiatives de valorisation de l'esprit d'entreprise notamment chez les jeunes. Elle vise ainsi à soutenir la préparation de la relève ainsi que la reconnaissance de l'excellence en affaires. Ces quelques exemples illustrent l'appui de l'agence en ce domaine, où les résultats ont dépassé les attentes.

- La série télévisée « Circuit PME », conçue par la Chaire d'entrepreneurship MacLean Hunter de l'École des Hautes Études Commerciales (HEC) avec l'appui financier de l'agence, a été vue par 190 000 téléspectateurs en moyenne par semaine. Ceux-ci ont ainsi pu s'informer sur les différents programmes et services gouvernementaux offerts aux entrepreneurs. 6 chroniques spécialisées parues dans le Journal *les Affaires* (tirées à 85 000 exemplaires) ont fait un suivi des émissions.
- L'agence a financé l'organisation de plusieurs galas dans le but de reconnaître l'excellence en affaires. Certaines de ces initiatives touchent plus particulièrement les jeunes et les autochtones. Mentionnons le Gala Mishtapew (700 participants autochtones), le Gala Les Mercuriades de la Chambre de commerce du Québec (900 représentants de la communauté des affaires) et le Gala de l'entreprise de la Chambre de commerce de Rimouski (400 participants). Ces événements ont permis de rejoindre 11 800 personnes au total.
- Plus de 1 040 projets étudiants ont pu être encadrés cette année par l'entremise du Concours québécois en entrepreneurship qui vise à valoriser l'esprit d'entreprise chez les jeunes. Ce concours est une initiative impliquant entre autres, le gouvernement du Québec, plusieurs Cégep et l'agence.
- L'agence a contribué à la création de 7 nouveaux clubs d'entrepreneurs étudiants cette année dont le nombre total est maintenant de 60.
- L'agence, en partenariat avec le gouvernement du Québec, a contribué à mettre en oeuvre un milieu propice à l'éclosion du succès des travailleurs autonomes de la région des Laurentides en leur permettant de devenir plus compétitifs par la création d'une « capitale du nouveau travail ». Cette corporation du nouveau travail a préparé pour eux des guides thématiques et sensibilisé les intervenants du milieu à la situation des travailleurs autonomes.

L'agence participe à l'épanouissement des organismes locaux et régionaux de développement économique en favorisant des échanges d'information sur les meilleures pratiques de développement économique local et régional, en facilitant des activités de réseautage et de maillage entre les organismes ainsi qu'en contribuant à la conception d'outils de mobilisation et d'animation du milieu. Ce faisant, elle contribue au partage de l'expertise et fait la promotion de l'amélioration continue des services rendus à la population. Voici quelques exemples qui illustrent les réalisations de l'agence dans ce domaine :

- Un congrès pancanadien des Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) financé en partie par l'agence, regroupant 450 représentants provenant des 10 provinces et des Territoires du Nord-Ouest, a permis de tisser des liens de collaboration et d'échange.
- Un colloque pancanadien sur le développement des milieux ruraux par les nouvelles technologies de l'information (NTI) a été tenu en octobre 2000 grâce à l'appui de l'agence ; 165 représentants d'organismes locaux, d'entreprises et des divers paliers gouvernementaux présents en régions y ont participé. Dans la foulée de cette rencontre, un réseau virtuel « Réseau Cyber-rural » a été mis en place pour réaliser des passerelles permanentes d'échange d'information par Internet entre les acteurs de développement rural, soit les universités, les organismes, les entrepreneurs et les centres d'accès communautaires. En deux mois, le site a été fréquenté par 2 033 visiteurs.
- 150 intervenants canadiens (dont plusieurs autochtones) et européens ont mis en commun leurs connaissances scientifiques et pratiques de chasse lors d'une conférence visant l'amélioration des connaissances sur la gestion des hordes de caribous, tenue à Kuujuaq au Nunavik.
- Une initiative mise de l'avant en partenariat avec le gouvernement du Québec et Développement des ressources humaines Canada a permis la réalisation d'une étude portant sur la problématique de l'exode des jeunes de la Côte-Nord et d'un comité intergouvernemental portant sur l'érosion de la main-d'œuvre.
- À Rouyn-Noranda, l'agence a appuyé la communauté des gens d'affaires et la population locale dans l'implantation d'un outil de développement économique local, un Club Défi. Ce dernier favorise l'expansion industrielle, commerciale et économique de la ville et de ses municipalités environnantes. Cette initiative concertée ayant amassé localement un fonds d'investissement de plus de un million de dollars, a pavé la voie à l'implantation de deux usines dans la région (poêles écologiques et granules combustibles de cuisson). Ces projets se sont traduits par la création de 200 nouveaux emplois dans la région.

L'agence a aussi contribué à des initiatives visant à inciter les entreprises et organismes étrangers à investir dans les régions du Québec. En outre, dans le but d'accroître le nombre de touristes étrangers, l'agence appuie la commercialisation internationale de festivals et d'autres initiatives touristiques.

- Montréal International se consacre à la prospection d'investissements étrangers et à l'accueil d'organisations internationales dans la région du Grand Montréal. L'agence a fait une contribution de 1,6 million de dollars pour la réalisation des activités de l'organisme en 2000 ce qui a permis la concrétisation de 77 projets d'investissements étrangers dans des secteurs économiques stratégiques. Les projets auxquels Montréal International a participé généreront 900 millions d'investissements et créeront plus de 4 800 emplois. Montréal International a également participé à l'installation de six nouvelles organisations internationales au Québec, dont l'Institut de statistique de l'UNESCO, le Réseau international francophone d'aménagement linguistique et l'Union internationale des Centres du bâtiment.
- L'agence a investi dans la tenue de nombreux festivals dont neuf à Montréal (par exemple le Festival international de Jazz de Montréal, le Festival des Films du Monde, le Festival Montréal en Lumière et le Festival Présence Autochtone). La contribution de l'agence à ces événements totalise 2,3 millions de dollars. Ce financement contribue à l'élaboration et à la mise en oeuvre de stratégies de promotion et de commercialisation (notamment les





placements médias, la télédiffusion de spectacles) de façon à favoriser l'attraction et la rétention des touristes canadiens et étrangers. Ces événements ont attiré au cours de l'année près de 4,5 millions de festivaliers, généré des retombées économiques évaluées par les promoteurs à 142 millions de dollars et créé près de 5 000 emplois (majoritairement temporaires et qui n'ont pas été pris en compte dans nos estimations de création d'emplois).

- Un exemple d'initiative en tourisme appuyé par l'agence est le projet de tourisme d'aventure nordique mis de l'avant par l'Ordre des Conquérants du Nord en Abitibi-Témiscamingue et dans le Nord-du-Québec. Ce projet en écotourisme permet aux touristes d'être en contact simultanément avec les cultures européenne, nord-américaine et des premières nations (Algonquins, Cris et Inuits).

Afin de contribuer à faire valoir les intérêts des milieux régionaux auprès du gouvernement du Canada, de mieux répondre aux besoins des citoyens et de faciliter la participation du milieu à l'élaboration des politiques nationales, l'agence sensibilise les décideurs gouvernementaux aux problèmes et enjeux économiques régionaux. D'autre part, elle informe la population, par ses activités de communication, sur les initiatives du gouvernement du Canada. Voici quelques exemples probants des réalisations de l'agence à cet égard :

- Pour favoriser le rapprochement des citoyens et la relance de l'économie de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine aux prises avec une situation particulièrement difficile, un nouveau bureau de l'agence a été inauguré, en octobre 2000. Le Programme canadien d'appui à l'économie de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine a également été mis en vigueur à cette occasion.
- L'agence s'emploie à accroître la participation des divers acteurs économiques dans le processus d'établissement des politiques nationales. Des représentations ont été faites, entre autres, pour aider l'industrie minière québécoise. Dans le budget de février 2000 et l'énoncé économique du gouvernement de l'automne 2000, des mesures favorables à cette industrie ont été annoncées.
- De concert avec le Bureau d'information du Canada, l'agence a coordonné 75 rencontres entre des intervenants locaux et régionaux et des ministres du gouvernement du Canada pour favoriser les consultations et les échanges avec le milieu.
- De plus, certains partenaires et collaborateurs de l'agence ont pour mandat spécifique d'aider les PME à participer aux appels d'offres publics du gouvernement du Canada touchant l'acquisition de biens et de services en les informant des occasions d'affaires dans les grands projets de l'État. Ces organismes offrent des services de veille, des conseils et de l'aide technique aux entreprises. La valeur des contrats obtenus par les PME usagères de ces services s'élève à 39 millions de dollars en 2000-2001.

3.3.2 Favoriser la mise en valeur économique des atouts régionaux

L'agence a permis, par son appui financier, la réalisation de projets visant à créer ou à renforcer des atouts susceptibles de générer un effet structurant sur l'économie des régions. L'objectif de rendement établi à l'égard de cette cible a été réalisé. Les exemples d'initiatives qui suivent font partie de cette stratégie et leurs retombées sur les régions sont significatives :

- L'agence s'est associée à l'aménagement du Quartier international de Montréal (QIM) destiné à attirer des entreprises et des organisations internationales au centre-ville de Montréal. Réalisé au coût de 60 millions de dollars, ce projet consiste à consolider, dans un quadrilatère reliant le quartier des affaires au Vieux-Montréal, le réseau piétonnier souterrain, et à réaménager plusieurs rues, carrefours et places publiques. La contribution de 24 millions de dollars de l'agence à ce projet ainsi que celles d'autres partenaires y ayant investi près de 36 millions (gouvernement du Québec, Association des riverains du QIM) ont apporté un effet de levier qui devraient attirer des investissements de plus de un milliard de dollars au cours des prochaines années. En incluant l'ensemble des projets immobiliers de cette zone, d'ici 2002 ce sont plus de 650 millions de dollars qui y seront investis, dont plus de 161 millions de dollars déjà investis en 2000-2001.
- La revitalisation du Canal de Lachine a une incidence économique substantielle sur l'économie du Sud-Ouest de Montréal, longtemps un des arrondissements les plus défavorisés de la métropole. Depuis 1997, le gouvernement du Canada et la Ville de Montréal ont investi 83 millions de dollars afin de remettre en valeur cette voie d'eau. L'agence a consacré 16,5 millions de dollars au projet dont 3 millions cette année. Cet investissement permet la revitalisation du corridor du canal dans la continuité du Vieux-Port de Montréal et dote la région de Montréal d'une infrastructure de développement porteuse sur les plans économique, touristique et patrimonial. Déjà de 1998 à mai 2001, les investissements privés résidentiels et commerciaux liés à la mise en valeur du canal ont totalisé 115 millions de dollars en projets réalisés, en cours ou annoncés.
- Dans le Haut-Richelieu, une contribution de 10,8 millions de dollars sur trois ans de l'agence servira à poursuivre la création d'un campus d'enseignement à Fort-Saint-Jean. Sur ce site, les différents collèges et universités diffuseront un enseignement de calibre international dans les domaines de la paix, de la sécurité et de la gestion des technologies de l'information.

3.3.3 Encourager le développement et le renforcement d'avantages compétitifs fondés sur le savoir

L'agence contribue à l'amélioration et à la mise en place de projets et d'initiatives qui s'inscrivent dans les priorités du gouvernement du Canada (sciences et technologie, transfert de technologie, innovation) et qui ont un effet significatif sur le développement et la compétitivité des collectivités et des régions du Québec. Afin de renforcer les avantages compétitifs régionaux, l'agence a appuyé la réalisation d'initiatives dans le champ de l'économie du savoir (centres de recherche, de transfert de technologie, etc.). Des progrès significatifs ont été réalisés quant à l'atteinte des engagements relatifs à cette cible.

- L'agence a soutenu financièrement l'Institut national d'optique de Québec dans la réalisation d'un programme de recherche dans les domaines de l'optique et de la photonique. Le programme de recherche a généré 183 nouveaux emplois en 2000-2001 et des ventes d'expertise de 10,5 millions de dollars, dépassant ainsi les objectifs d'autofinancement de l'organisme.
- L'agence a aussi financé le Centre de recherche en informatique de Montréal (CRIM) afin d'aider les PME à améliorer la qualité des nouveaux logiciels et de minimiser les risques liés à leur commercialisation. Au cours de l'année, 17 tests de logiciels y ont été effectués.





- L'agence a contribué en 2000-2001 à la consolidation des activités du Centre de développement rapide de produits et de procédés de l'École Polytechnique de Montréal, qui offre des services d'aide aux PME innovantes. Le Centre a réalisé des activités de sensibilisation et de transfert technologique auprès de PME dans les domaines du développement rapide de produits, d'outillage et de prototypage. Il a, enfin, organisé une dizaine d'événements auxquels plus de 500 personnes ont assisté ainsi que 4 séminaires qui ont attiré 240 participants.
- L'agence a contribué aux recherches appliquées du Consortium de recherche sur la forêt boréale commerciale dans la région du Saguenay — Lac-Saint-Jean. Cette année, plusieurs applications ont été mise au point dont une en matière d'approvisionnement en copeaux pour les papetières.
- L'agence a financé des études de faisabilité liées à sept projets de centres de recherche ou de transferts de technologie (soumissions à la Fondation canadienne pour l'innovation) dont un projet d'instauration d'un Centre de recherche en réalité virtuelle par l'Université du Québec à Hull, un centre de transfert technologique en écologie industrielle en Montérégie ainsi que plusieurs projets amorcés par l'Université McGill et l'Université de Montréal. Ces deux dernières études de faisabilité se sont concrétisées et ont entraîné des investissements de l'ordre de 116 millions de dollars.

Finalement, l'agence a participé à la concrétisation de deux initiatives collectives d'implantation de centres de recherche spécialisés, et ce, en partenariat avec le Conseil national de recherches du Canada (CNRC). Le premier, au Saguenay — Lac-Saint-Jean, vise à renforcer la position du Canada dans les secteurs de la 2^e et 3^e transformation de l'aluminium. Ce projet soutiendra le développement de technologies ; il permettra d'appuyer les PME dans leurs efforts pour adopter des technologies nouvelles et ainsi accroître leur compétitivité et la venue de 80 chercheurs dans cette région. Le deuxième, logé sur le campus de l'Université de Montréal, axera ses recherches sur l'amélioration des technologies et des méthodes de fabrication de pointe en aérospatiale. Les coûts de ces deux initiatives sont collectivement supportés par l'agence et le CNRC.

L'agence vise à encourager l'utilisation du commerce électronique par les PME. Les exemples suivants illustrent les efforts qu'a déployés l'agence cette année afin de progresser dans l'atteinte des engagements dans ce domaine.

- Deux plates-formes de commerce électronique ont été créées par l'agence, en partenariat avec Technologies Polydev inc., regroupant 1 057 PME actives dans les secteurs des produits électriques / électroniques et de l'aérospatiale.
- L'agence a aussi appuyé huit projets, principalement de portails électroniques, à l'aide d'une contribution de un million de dollars. Ces projets devraient donner lieu à des investissements de plus de 2,3 millions de dollars d'ici peu.
- L'agence a doté les régions du Québec d'experts en commerce électronique cette année. Ces derniers, localisés dans les SADC, ont permis d'accompagner individuellement dans leurs démarches 365 entreprises et ont présenté 17 projets d'importance à l'agence pour répondre aux besoins régionaux des entreprises en commerce électronique.
- Deux guides portant sur le commerce électronique et la conception de portails ont été préparés par le Centre francophone d'informatisation des organisations et l'Institut du commerce électronique à l'aide de l'agence. Ils ont été diffusés à 16 400 exemplaires.

L'analyse des résultats obtenus à la suite de la mise en œuvre de la stratégie en commerce électronique a démontré que les efforts déployés par l'agence n'avaient pas permis d'atteindre pleinement l'objectif qu'elle s'était fixé d'accroître le nombre de PME adoptant des pratiques de commerce électronique. Cette étude des tendances et des enjeux en affaires électroniques a cependant permis de comprendre les raisons qui ont mené à cette situation, de réévaluer la problématique et de tirer des leçons apprises. L'exercice a permis à l'agence de revoir en profondeur sa stratégie en matière de commerce électronique qui a pris un virage significatif pour l'année financière 2001-2002.

3.4 Initiative horizontale : développement durable

La stratégie de développement durable (SDD) de l'agence s'articule autour de deux axes d'intervention, soit la promotion externe et la promotion interne des principes de gestion environnementale. Les engagements de l'agence consistent à sensibiliser les PME au potentiel du développement durable, à promouvoir la commercialisation des produits et services de l'industrie québécoise de l'environnement, à adopter des pratiques plus écologiques ainsi qu'à intégrer les aspects environnementaux dans la culture organisationnelle. Dans leur ensemble, les objectifs reliés à ces engagements ont été atteints au cours de l'exercice.

3.4.1 Promotion externe

En matière de sensibilisation des PME, l'agence, en partenariat avec Environnement Canada, le CNRC, le Fonds d'action aux changements climatiques et des partenaires régionaux, a mis en place deux Enviroclubs qui valorisent la prévention de la pollution, l'éco-efficacité et la saine gestion environnementale en entreprise. L'agence a modifié ses attentes annuelles quant au nombre de projets d'apprentissage en usine des pratiques de développement durable et vise dorénavant à mettre sur pied deux nouveaux Enviroclubs par année, et ce, malgré l'ampleur du travail de consultation qu'exige la mise en place de tels organismes.

- 24 PME manufacturières ont participé activement aux 2 Enviroclubs appuyés financièrement par l'agence, bénéficiant ainsi d'une expertise pour le développement de projets en usine ou la mise en place d'éléments clés d'un système de gestion environnementale.
- Le jury du *Concours Phénix* a souligné la qualité et l'effet multiplicateur du concept des Enviroclubs qui, selon ses mots, « assure un apprentissage supérieur sous forme d'éducation, de sensibilisation et d'accompagnement offerts aux individus en poste à l'intérieur des PME ».

Afin de promouvoir la commercialisation et l'excellence des produits et services de l'industrie québécoise de l'environnement, l'agence a signé une entente avec Réseau Environnement, une association regroupant 1 600 membres. Cette entente a mené à la création d'un service d'aide à la commercialisation à l'intention des PME. Voici d'autres exemples d'interventions de l'agence en ce qui concerne la promotion du développement durable :





- L'agence a soutenu les activités de jumelage d'affaires lors du salon des technologies environnementales Americana 2001. Cet événement a accueilli 8 800 participants du secteur des services et des produits de l'industrie de l'environnement provenant de 91 pays. 72 entreprises québécoises et canadiennes ont pris part aux activités de jumelage à l'un des 642 rendez-vous d'affaires de cet événement.
- L'agence a poursuivi son appui à trois plates-formes technologiques qui regroupent des chercheurs universitaires, des centres de recherche et de transfert technologique ainsi que des entreprises de l'industrie environnementale. Ces structures de recherche sont engagées dans le développement de véhicules électriques en situations réelles, la gestion de la forêt boréale, le développement de technologies marines et l'aquiculture.
- Dans le cadre d'une entente avec Environnement Canada, Enviro-Accès et des promoteurs de la région de la Montérégie, l'agence a contribué à la réalisation d'une étude de faisabilité et d'identification des besoins pour la mise en place d'une autre plate-forme technologique touchant la décontamination des sols.

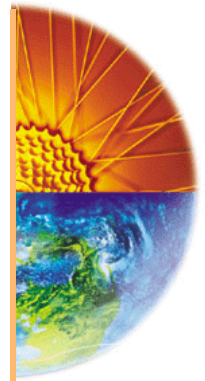
3.4.2 Promotion interne

Sur le plan interne, bien que ses opérations aient un impact restreint sur l'environnement, l'agence a toutefois poursuivi ses efforts d'écologisation de ces dernières (recyclage du papier, impression recto-verso et politiques d'achat) et mis au point des outils visant la sensibilisation du personnel aux questions environnementales. Une rubrique abordant des sujets reliés au développement durable est publiée dans chaque parution du journal électronique interne de l'agence.

- Dans le but de poursuivre l'amélioration de ses pratiques de gestion de la SDD, l'agence a intégré la préoccupation du développement durable dans ses opérations courantes d'analyse de projet en l'incorporant à son système de gestion de la qualité ISO 9002 qui encadre la prestation des services.
- L'agence a déposé au Parlement une nouvelle stratégie de développement durable en février 2001 (<http://www.dec-ced.gc.ca/fr/biblio/publications/Agence/pub-Agence.htm>). Cette stratégie s'inscrit dans la continuité tout en tirant profit des expériences acquises.
- L'agence travaille présentement à la mise en place d'un cadre de gestion et de suivi de projets qui contribuera à améliorer la conduite et le suivi de rendement des initiatives en développement durable et en facilitera le rapportage.

ANNEXE I LISTE DES ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

| | |
|----------|---|
| CAE | Centre d'aide aux entreprises |
| CDEC | Corporation de développement économique communautaire |
| CNRC | Conseil national de recherches du Canada |
| CSEC | Centre de service aux entreprises du Canada |
| FQC | Fonds Québec Côtier |
| HEC | École des Hautes Études Commerciales |
| ICE | Institut de commerce électronique |
| IDÉE-PME | Innovation, développement, exportation, entrepreneurship PME |
| IDM | Institut de design Montréal |
| IRS | Initiatives régionales stratégiques |
| LFPEC | <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i> |
| LPPE | <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i> |
| MAECI | Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international |
| NEXPRO | Nouveaux exportateurs professionnels |
| OIQ | Ordre des ingénieurs du Québec |
| PDC | Programme de développement des collectivités |
| PDME | Programme de développement des marchés d'exportation |
| PME | Petites et moyennes entreprises |
| RCT | Réseau canadien de technologie |
| SADC | Sociétés d'aide au développement des collectivités |
| SDD | Stratégie de développement durable |
| WTCM | World Trade Centre Montréal |



ANNEXE II PORTRAIT DE L'AGENCE



Responsabilités

La Partie II de la *Loi sur le ministère de l'Industrie* définit les responsabilités du ministre chargé de Développement économique Canada en ce qui touche le développement économique régional au Québec. Dans ce domaine, le ministre doit veiller à la formulation des orientations, des politiques et des programmes ; à l'établissement de relations de coopération avec les partenaires et collaborateurs ; à la prestation de programmes et de services ; et à l'analyse et à la diffusion d'information.

Rôles

Conception et mise en oeuvre d'une politique, et d'une programmation appropriée, de développement économique dans un souci de participation à la mise en oeuvre de priorités nationales, de concertation des interventions fédérales, d'établissement de relations de collaboration avec d'autres intervenants publics et privés, de représentation au sein de l'appareil gouvernemental canadien, de promotion des programmes et des services fédéraux, et de développement de connaissances et de diffusion d'information.

Résumé des programmes

IDÉE-PME

Ce programme est destiné à une clientèle constituée de PME québécoises et d'organismes qui les soutiennent. IDÉE-PME appuie financièrement la réalisation de projets de PME dans les axes d'intervention suivants :

- Innovation, recherche et développement, design
- Développement des marchés
- Exportation
- Entrepreneurship et développement du climat des affaires

Initiatives régionales stratégiques (IRS)

Ce programme consiste à élaborer et à mettre en oeuvre des stratégies et des plans d'action favorisant l'éclosion d'un environnement socio-économique propice au renforcement des atouts et des avantages compétitifs des régions québécoises. Le programme IRS permet d'appuyer des initiatives majeures susceptibles d'avoir un impact structurant sur l'économie régionale.



Programme de développement des collectivités (PDC)

Le PDC est un programme national qui appuie les collectivités dans toutes les régions du pays pour les aider à prendre en main le développement économique de leur milieu local. Au Québec, le PDC soutient financièrement 56 Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC), appuie également 16 Corporations de développement économique communautaire (CDEC) ainsi que 7 Centres d'aide aux entreprises (CAE).

Fonds Québec Côtier (FQC)

Ce fonds, appelé aussi Fonds spécial de développement et d'adaptation économique des communautés de pêche du Québec, vise la mise en place de mesures pour soutenir le développement économique et communautaire des collectivités touchées par la restructuration de l'industrie des pêches (régions administratives de la Côte-Nord, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine ainsi que les collectivités de pêche limitrophes).

Programme canadien d'appui à l'économie gaspésienne et des Îles-de-la-Madeleine

Ce programme est une mesure spéciale dotée d'une enveloppe budgétaire de 35 millions de dollars sur une période de cinq ans et vise à améliorer la situation économique de la région gaspésienne et des Îles-de-la-Madeleine. Il est complémentaire aux activités régulières de l'agence et donne priorité aux éléments suivants :

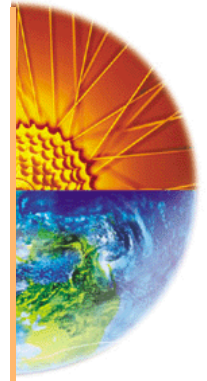
- La mise en valeur des infrastructures fédérales
- Le développement des moyennes entreprises
- Les jeunes
- L'habilitation du milieu
- Les initiatives émergentes

Programme d'infrastructures

Dans le cadre du programme pancanadien d'infrastructures sous la responsabilité du Conseil du Trésor, une entente Canada-Québec de 1,5 milliard de dollars a été signée en octobre 2000. Cette entente de partenariat a pour objectif d'améliorer les infrastructures municipales, urbaines et rurales au Québec et la qualité de vie de ses citoyens. L'entente prévoit que le gouvernement du Canada contribuera pour un tiers des investissements, alors que les deux autres tiers seront financés par le gouvernement du Québec et différents partenaires, particulièrement les municipalités. Ce programme en étant à l'étape de l'implantation, il est trop tôt pour que son rendement fasse l'objet de ce rapport.

Loi sur le financement des petites entreprises du Canada (LFPEC)

Le programme de financement des petites entreprises du Canada vise à encourager les établissements prêteurs participant à rendre davantage accessibles les prêts pour la mise sur pied, l'expansion, la modernisation et l'amélioration des petites entreprises. L'application de cette loi relève du ministère de l'Industrie, y compris toutes les modalités administratives ainsi que l'information sur le rendement. Toutefois, les coûts de ce programme pour le Québec sont imputés au compte de l'agence. Cette loi a remplacé, en 1998, la *Loi sur les prêts aux petites entreprises* (LPPE).





Volume d'activités d'aide financière

Le tableau qui suit présente l'évolution du nombre de dossiers d'aide financière traités par l'agence selon ses principaux programmes. Il est à noter que l'agence traite aussi des dossiers autres que d'ordre financier tels les services conseils et stratégiques offerts aux entreprises, les projets de liaison ou de représentation, ceux de l'Observatoire ainsi que les activités d'animation économique.

Volume d'activités d'aide financière

| Programmes / Année financière | Nombre de dossiers ¹ | | | | |
|--|---------------------------------|--------------|--------------|-----------------------|--------------|
| | 1998-1999 | 1999-2000 | 2000-2001 | | |
| | | | Nouveaux | En cours ² | Total |
| IDÉE-PME (incluant les projets du Fonds Québec Côtier - FQC) | 1 033 | 1 085 | 1 205 | 402 | 1 607 |
| Programme de développement des collectivités (PDC) ³ | 170 | 136 | 29 | 166 | 195 |
| Initiatives régionales stratégiques (IRS) | 64 | 211 | 268 | 130 | 398 |
| Total partiel | 1 267 | 1 432 | 1 502 | 698 | 2 200 |
| Programme de développement des marchés d'exportation (PDME) ⁴ | 102 | 109 | 66 | - | 66 |
| Total | 1 369 | 1 541 | 1 568 | 698 | 2 266 |

¹ Tout dossier financier analysé, qu'il ait été accepté ou refusé, qui fut l'objet d'une décision finale en 2000-2001.

² Projets/dossiers en cours ayant été approuvés lors d'années financières précédentes mais faisant toujours l'objet de suivi administratif et de rendement.

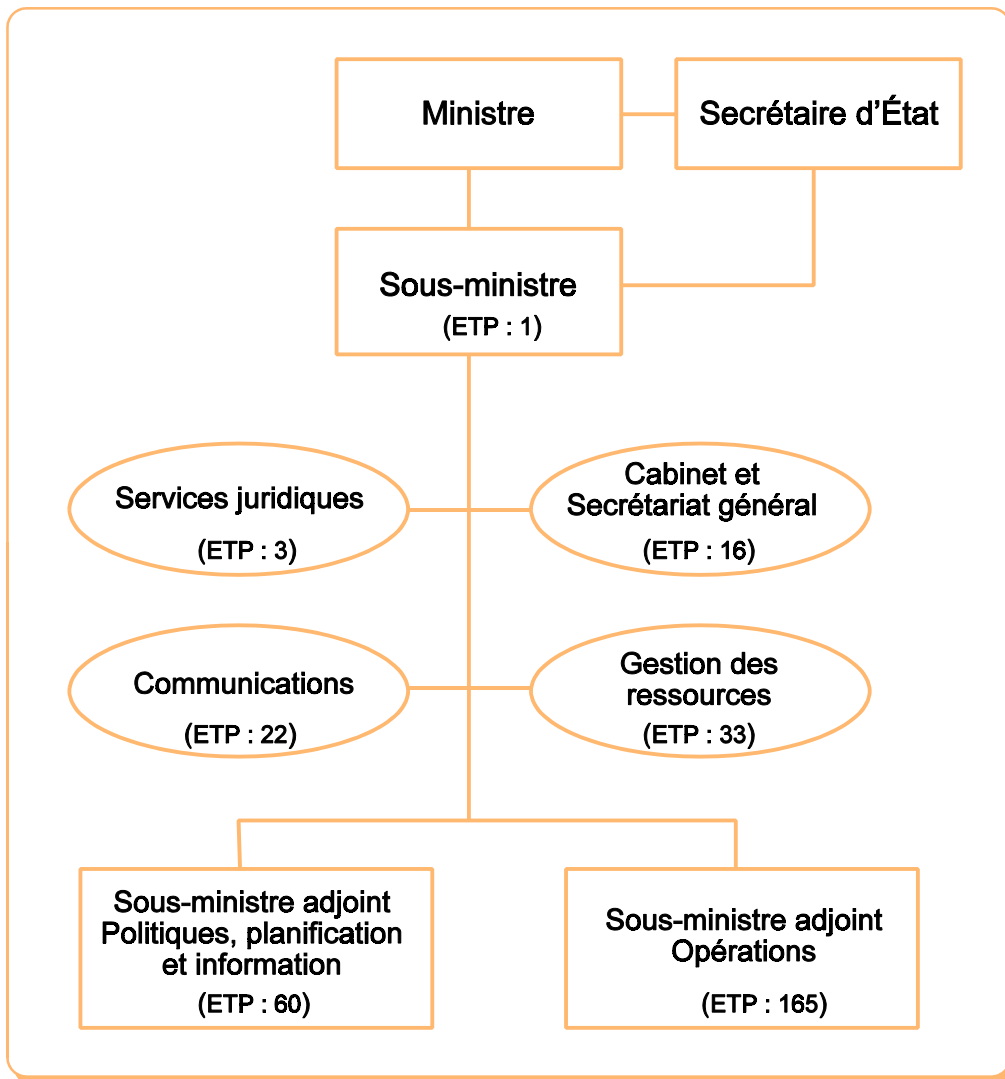
³ Toute entente signée auprès des organismes suivants : SADC, Réseau des SADC, CAE, CDEC. Les ententes signées peuvent être pluriannuelles (ce qui explique une certaine variation du nombre d'entente par année) et s'appliquer spécifiquement à certaines initiatives (ex. : Stratégie jeunesse).

⁴ Le PDME est offert par l'agence au Québec, mais le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) est responsable des budgets et des dépenses de ce programme. Les engagements pris sur le budget 2000-2001 au cours des années précédentes ont grandement limité l'approbation de nouveaux projets pour la présente année.

Organigramme

L'agence comptait en 2000-2001, 300 employés répartis selon la structure suivante.

Organigramme de Développement économique Canada



ANNEXE III RENDEMENT FINANCIER



Tableaux financiers récapitulatifs

Voici la liste des tableaux financiers que Développement économique Canada pour les régions du Québec est tenu de produire en 2000-2001 :

| | |
|-----------------------------|--|
| Tableau financier 1 | Sommaire des crédits approuvés |
| Tableau financier 2 | Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles |
| Tableau financier 3 | Comparaison historique des dépenses prévues par opposition aux dépenses réelles |
| Tableau financier 4 | Recettes non disponibles |
| Tableau financier 5 | Paiements législatifs |
| Tableaux financiers 6 et 6a | Paiements de transfert et Description de la distribution des fonds par programme |
| Tableau financier 7 | Passif éventuel |

Ces tableaux financiers visent à montrer :

- Les montants des dépenses prévues au plan en début d'année qui concordent avec ceux indiqués dans la Partie III du Budget des dépenses de 2000-2001 sous la colonne « Dépenses prévues 2000-2001 ».
- Les montants des autorisations totales qui comprennent ceux des budgets des dépenses principales, supplémentaires et autres, et correspondent à ceux indiqués dans les comptes publics pour 2000-2001.
- Les montants des dépenses réelles qui concordent avec ceux indiqués dans les comptes publics pour 2000-2001.



Tableau financier 1 **Sommaire des crédits approuvés**
 Besoins financiers par autorisation

(en millions de dollars)

| Développement économique Canada pour les régions du Québec | | 2000-2001 | | |
|---|--|-----------------------------|------------------------------------|-----------------------------|
| | | Dépenses prévues | Total des autorisations | Dépenses réelles |
| 55 | Dépenses de fonctionnement | 30,3 | 33,6 | 32,0 |
| 60 | Subventions et contributions | 174,3 | 167,2 | 149,5 |
| (L) | Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i> | 58,0 | 43,5 | 43,5 |
| (L) | Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i> | 2,0 | 4,4 | 4,4 |
| (L) | Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés | 3,2 | 3,7 | 3,7 |
| (L) | Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs | - | 0,08 | 0,08 |
| (L) | Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de la Couronne | - | 0,04 | 0,04 |
| Total pour l'agence | | 267,8 | 252,5 | 233,2 |

L'augmentation de 1,7 million de dollars entre les dépenses prévues et les dépenses réelles du budget de fonctionnement (soit 5 % des dépenses réelles de fonctionnement) s'explique, d'une part, par les fonds additionnels reçus pour assurer le maintien de Services Canada, la mise en oeuvre du programme des Infrastructures et pour compenser l'augmentation des coûts salariaux prévue pour le renouvellement de certaines conventions collectives et d'autre part, suite au transfert du budget de programme au budget de fonctionnement en raison de l'ouverture d'un nouveau bureau d'affaires à Gaspé.

La diminution de 24,8 millions de dollars entre les dépenses prévues et les dépenses réelles du budget de subventions et de contributions s'explique principalement par un report de fonds autorisé de 2000-2001 aux années subséquentes afin d'assurer le financement du programme canadien d'appui à l'économie de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

Tableau financier 2 **Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles**
 Dépenses prévues de l'agence par opposition aux dépenses réelles

| (en millions de dollars) | 2000-2001 | | |
|---|------------------|-------------------------|------------------|
| Promotion du développement économique des régions du Québec | Dépenses prévues | Total des autorisations | Dépenses réelles |
| ETP ¹ | 279 | 279 | 300 |
| • Fonctionnement ² | 33,5 | 37,4 | 35,8 |
| • Subventions et contributions ³ | 234,3 | 215,1 | 197,4 |
| Total des dépenses brutes | 267,8 | 252,5 | 233,2 |
| Moins : | | | |
| • Recettes disponibles | - | - | - |
| Total des dépenses nettes | 267,8 | 252,5 | 233,2 |
| Autres recettes et dépenses : | | | |
| • Recettes non disponibles ⁴ | (49,5) | (49,5) | (63,1) |
| • Coût des services fournis par d'autres ministères | 3,0 | 3,0 | 3,1 |
| Coût net du programme | 221,3 | 206,0 | 173,2 |

¹ Les nombres « équivalents temps plein » (ETP) sont exprimés en unité.

² Incluent les cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés.

³ Le détail des subventions et contributions est présenté au tableau 6a.

⁴ Le détail des recettes non disponibles est présenté au tableau 4.



**Tableau financier 3****Comparaison historique des dépenses prévues par opposition aux dépenses réelles**

(en millions de dollars)

2000-2001

| | Dépenses réelles 1998-1999 | Dépenses réelles 1999-2000 | Dépenses prévues | Total des autorisations | Dépenses réelles |
|---|---|---|-----------------------------|------------------------------------|-----------------------------|
| Promotion du développement économique des régions du Québec | 328,6 | 258,0 | 267,8 | 252,5 | 233,2 |
| Total | 328,6 | 258,0 | 267,8 | 252,5 | 233,2 |

La diminution des dépenses réelles des trois dernières années est notamment attribuable à la fin progressive des projets dans le cadre de l'Entente Travaux d'infrastructures Canada, à l'abrogation de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises* et à la fin des programmes PRET et PRAE créés à la suite des inondations de l'été 1996 et de la tempête de pluie verglaçante de janvier 1998.

Tableau financier 4 Recettes non disponibles

(en millions de dollars)

| | 2000-2001 | | | | |
|---|-------------------------------|-------------------------------|---------------------|----------------------------|---------------------|
| | Dépenses réelles 1998-1999 | Dépenses réelles 1999-2000 | Dépenses prévues | Total des autorisations | Dépenses réelles |
| Promotion du développement économique des régions du Québec | 42,3 | 52,9 | 49,5 | 49,5 | 63,1 |
| Total des recettes non disponibles | 42,3 | 52,9 | 49,5 | 49,5 | 63,1 |

Les recettes non disponibles sont composées essentiellement :

- des frais de services sur les garanties de prêts qui représentent les frais payés par les prêteurs approuvés au titre de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises (LPPE)*, de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada (LFPEC)* et du volet Assurance-prêt du *Programme Entreprises Atlantique* ; et
- des remboursements sur les contributions remboursables accordées par l'agence.

L'écart de 13,6 millions de dollars entre les recettes prévues et les recettes réelles s'explique principalement comme suit :

- 11 millions de dollars additionnels de remboursement anticipés de contributions remboursables ; et
- 2,2 millions de dollars de frais de services additionnels.





Tableau financier 5 Paiements législatifs

(en millions de dollars)

2000-2001

| | Dépenses réelles 1998-1999 | Dépenses réelles 1999-2000 | Dépenses prévues | Total des autorisations | Dépenses réelles |
|---|----------------------------------|----------------------------------|---------------------|----------------------------|---------------------|
| Promotion du développement économique des régions du Québec | 106,6 | 78,5 | 63,2 | 51,7 | 51,7 |
| Total des paiements législatifs | 106,6 | 78,5 | 63,2 | 51,7 | 51,7 |

Les paiements législatifs sont composés essentiellement des obligations contractées en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises* et de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada* ainsi que des contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés.

L'écart entre les dépenses prévues et les dépenses réelles est attribuable aux obligations contractées en vertu de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada* puisqu'une institution financière a atteint son plafond de réclamations, limitant ainsi les dépenses.

Tableau financier 6 Paiements de transfert

(en millions de dollars)

| | 2000-2001 | | | | |
|---|----------------------------|----------------------------|------------------|-------------------------|------------------|
| | Dépenses réelles 1998-1999 | Dépenses réelles 1999-2000 | Dépenses prévues | Total des autorisations | Dépenses réelles |
| Promotion du développement économique des régions du Québec | | | | | |
| • Subventions | 5,2 | 0,3 | 0,3 | 8,3 | 8,2 |
| • Contributions | 288,3 | 223,1 | 234,0 | 206,8 | 189,2 |
| Total des subventions et des contributions | 293,5 | 223,4 | 234,3 | 215,1 | 197,4 |

En 1998-1999, une subvention de 5 millions de dollars a été accordée au Conseil québécois des entreprises adaptées pour créer un fonds de développement visant à aider ses entreprises-membres à améliorer et à maintenir leur productivité afin qu'elles soient concurrentielles.

En 2000-2001, deux nouvelles subventions ont été approuvées. Une subvention de 5 millions de dollars a été allouée au Fonds de dotation de l'Orchestre symphonique de Montréal. Également, un montant de 3 millions de dollars a été versé à l'Administration portuaire de Québec pour l'aménagement du terminal de croisières et la mise en valeur de la Pointe-à-Carcy.

La diminution des dépenses réelles de contributions des trois dernières années est notamment attribuable à la fin progressive des projets dans le cadre de l'Entente Travaux d'infrastructures Canada, à l'abrogation de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises* et à la fin des programmes PRET et PRAE créés à la suite des inondations de l'été 1996 et de la tempête de pluie verglaçante de janvier 1998.

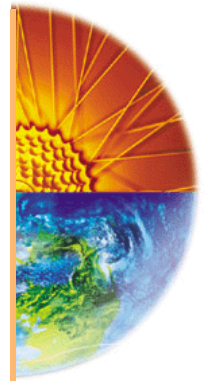




Tableau financier 6a Description de la distribution des fonds par programme

(en millions de dollars)

| Programmes | Dépenses prévues | Total des autorisations | Dépenses réelles |
|---|------------------|-------------------------|------------------|
| Programme IDÉE-PME | 53,6 | 51,6 | 51,2 |
| Programme Initiatives régionales stratégiques (IRS) | 74,0 | 69,1 | 51,8 |
| Programme Travaux d'infrastructures | 17,5 | 10,0 | 10,0 |
| Programme de développement des collectivités (PDC) | 25,5 | 25,8 | 25,8 |
| Fonds Québec Côtier (FQC) | 3,7 | 2,7 | 2,7 |
| Subvention au Fonds de dotation de l'Orchestre symphonique de Montréal | - | 5,0 | 5,0 |
| Subvention à l'Administration portuaire de Québec | - | 3,0 | 3,0 |
| <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada (LFPEC)</i> | 2,0 | 4,4 | 4,4 |
| <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises (LPPE)</i> | 58,0 | 43,5 | 43,5 |
| Total | 234,3 | 215,1 | 197,4 |

Les écarts entre les dépenses prévues et les dépenses réelles sont dus à quelques projets qui se sont réalisés plus tard que prévu et dont les déboursés ont été reportés à l'année financière 2001-2002.

Les dépenses réelles du Programme IRS, de l'ordre de 51,8 millions de dollars, ont été inférieures de 22,2 millions. Cet écart est principalement attribuable à un report de fonds autorisé de 2000-2001 aux années subséquentes afin d'assurer le financement du programme canadien d'appui à l'économie de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

Les dépenses prévues du Programme Travaux d'infrastructures (ancienne programmation) reposaient sur des prévisions financières fournies par le ministère des Affaires municipales et de la Métropole du Québec, le maître d'oeuvre de ce programme. Puisque certains projets n'ont pas été réalisés dans les délais prévus, il a été impossible de déboursier la totalité des montants prévus et les montants non déboursés ont été reportés aux années subséquentes.

Tableau financier 7 Passif éventuel

(en millions de dollars)

| Liste des éléments du passif éventuel | Montant des éléments du passif éventuel | | |
|--|---|--------------------|----------------------------|
| | Au 31 mars 1999 | Au 31 mars 2000 | Courant au 31 mars 2001 |
| Prêts | | | |
| <i>Programme Entreprises Atlantique</i> ¹ | 1,5 | 0,9 | 0,8 |
| <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i> ² | 388,7 | 299,8 | 258,4 |
| <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i> ² | --- | 88,2 | 144,3 |
| Total | 390,2 | 388,9 | 403,5 |

¹ Représentent des garanties de prêts en vertu du *Programme Entreprises Atlantique* ; dans le cadre de ce programme, le gouvernement fédéral a garanti des prêts pour l'établissement, l'expansion ou la modernisation des opérations commerciales d'entreprises de la péninsule gaspésienne, des Îles-de-la-Madeleine et des provinces atlantiques. Conformément au décret ministériel P.C. 1991.1114 du 13 juin 1991, la responsabilité des garanties de prêts de la province de Québec est assumée par Développement économique Canada.

² Représentent des garanties de prêts en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*. Cette loi, en vigueur depuis janvier 1961, vise à accroître la disponibilité des prêts ayant pour objet l'établissement, l'agrandissement, la modernisation et l'amélioration des petites entreprises commerciales. Conformément au décret ministériel P.C. 1991.1114 du 13 juin 1991, la responsabilité des garanties de prêts de la province de Québec est assumée par les crédits de Développement économique Canada. Même si cette loi est abrogée, elle continue à s'appliquer aux prêts consentis avant le 1^{er} avril 1999. La *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*, qui remplace la *Loi sur les prêts aux petites entreprises* ne s'applique qu'aux prêts consentis après le 31 mars 1999.



ANNEXE IV TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ENGAGEMENTS ET LEUR DEGRÉ D'ATTEINTE



Niveau d'atteinte des engagements de 2000-2001

Légende : ★ Cible dépassée ▲ Progrès réalisés
 ● Cible atteinte □ Changement d'orientation ou reporté

Source d'information : suivi de rendement

| | Résultats stratégiques | Engagements pris lors du RPP 2000-2001 | Rendement obtenu |
|---|---|---|---|
| 3.2 Favoriser le développement de l'entreprise | | | |
| ★ 3.2.1 Renseigner et sensibiliser les entreprises | | | |
| ★ | Faciliter l'accès des entreprises aux renseignements d'affaires et à l'information sur les programmes et les services du gouvernement du Canada qui leur sont dédiés. | ★ Réponse à 250 000 demandes d'information, par année. | Réponse à 400 068 demandes d'information par plusieurs intervenants dont Info entrepreneurs, Ressources entreprises, les Chambres de commerce, Info entrepreneurs autochtone, les SADC, les CAE, le Groupement des chefs d'entreprise du Québec, les Conférences Foires info ainsi que les conseillers de l'agence. |
| | | ★ 525 entrepreneurs renseignés sur les programmes et services du gouvernement du Canada, sur 3 ans. | 1 038 entrepreneurs ou futurs entrepreneurs renseignés notamment par l'entremise d'ateliers Conférences/ Foires-info et de séminaires sur les programmes fédéraux et les crédits d'impôt en partenariat avec l'Agence des douanes et du revenu du Canada. |
| ★ | Sensibiliser les entreprises aux nouveaux enjeux de développement. | ★ 300 nouvelles entreprises sensibilisées à l'exportation, par année. | 585 entreprises sensibilisées lors d'une dizaine de séminaires. |
| | | ★ 230 entreprises sensibilisées à l'innovation, par année. | 294 entreprises sensibilisées notamment par l'entremise d'ateliers dans le cadre des Conférences/Foires-info. |



| Résultats stratégiques | Engagements pris lors du RPP 2000-2001 | Rendement obtenu |
|---|--|--|
| | ★ 250 entreprises sensibilisées au commerce électronique, par année. | 9 670 entreprises sensibilisées au commerce électronique lors de diverses activités dont 40 conférences, séminaires et sessions d'information, en collaboration avec l'Institut de commerce électronique (4 405 personnes), un Forum sur les affaires électroniques avec Industrie Canada (200 participants), des activités avec le Bureau d'information du Canada (1 205 participants), des sessions de sensibilisation et de simulation avec Technologies Polydev inc. (3 860 participants). |
| ● 3.2.2 Favoriser l'établissement d'entreprises stratégiques | | |
| ● Améliorer la préparation des entrepreneurs à démarrer une entreprise. Faciliter le démarrage et l'expansion d'entreprises dans les secteurs stratégiques. | ● Environ 140 plans d'affaires pour le démarrage d'entreprises technologiques, sur 3 ans. | 70 plans d'affaires préparés par l'entremise du soutien financier de l'agence à 11 incubateurs technologiques dans diverses régions du Québec. |
| | ▲ Prédémarrage d'environ 15 entreprises en multimédia, par année. | 10 prédémarrages d'entreprises en multimédia dont 8 par l'entremise du Fonds d'expérimentation de l'Alliance numériQC et 2 de Émergence entrepreneur de Québec. |
| | ★ Démarrage ou expansion d'environ 100 nouvelles entreprises technologiques, sur 3 ans. | 94 démarrages ou expansions d'entreprises technologiques dont 76 entreprises incubées en 2000-2001 dans les 11 incubateurs technologiques, 17 de Inno-centre et du Fonds Technorégion et un projet d'implantation d'usine dans le domaine du textile haut de gamme générant en tout 500 emplois. |
| ★ Favoriser le développement de réseaux internationaux pour les entreprises dans les secteurs stratégiques. | ★ Environ 1 200 entreprises québécoises participant à des événements leur procurant l'occasion de développer leurs réseaux avec 600 entreprises étrangères, sur 3 ans. | 1 298 entreprises québécoises ont participé à des événements leur procurant l'occasion de développer leurs réseaux d'affaires dont FuturAllia (717 participants), Estrie Internationale (102), Salon de la sous-traitance (90), Réseau 2000 (746). |

| | Résultats stratégiques | Engagements pris lors du RPP 2000-2001 | Rendement obtenu |
|---|--|---|--|
| ★ | 3.2.3 Favoriser l'accroissement de la compétitivité des PME axée sur la croissance et les marchés extérieurs | | |
| ★ | Amélioration des stratégies et des plans des entreprises. | ★ 50 entreprises dotées de stratégies et de plans d'action bonifiés, par année. | 420 entreprises dotées de stratégies et de plans d'action bonifiés dont 30 mandats stratégiques par le Centre de promotion du logiciel québécois et 300 diagnostics comparatifs PDG. |
| ● | Développement des capacités d'innover. Accroissement de la productivité. | ★ Environ 100 projets de mise au point de nouveaux produits, services ou procédés, par l'application de la technologie et du design, sur 3 ans. | 162 projets de mise au point de nouveaux produits, services ou procédés, par l'application de la technologie et du design. |
| | | ★ Environ 600 PME ayant rehaussé leur niveau de connaissances et amélioré leurs compétences, sur 3 ans. | 1 219 PME ayant rehaussé leur niveau de connaissances et amélioré leurs compétence ; 790 demandes d'information technologique répondues par le RCT, 290 prestations de renseignements et conseils en application de technologies par Valotech, 45 mises en relation chercheurs-PME et embauche de personnel spécialisé par 94 PME par l'entremise de l'Ordre des ingénieurs et d'une initiative sur la Côte-Nord et dans le Bas-Saint-Laurent. |
| | | <input type="checkbox"/> Réalisation annuelle d'une vingtaine de diagnostics relatifs à la technologie et à la productivité dans les PME. | Activité reportée. |
| | | ● Amélioration des compétences d'environ 60 manufacturiers en gestion environnementale, sur 2 ans. | 2 Enviroclubs réunissant 24 entreprises dans le cadre d'un processus d'apprentissage pratique (présenté dans la section sur le développement durable). |





| Résultats stratégiques | Engagements pris lors du RPP 2000-2001 | Rendement obtenu |
|---|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Développement des capacités de commercialisation. | <ul style="list-style-type: none"> ● Environ 2 300 projets de PME, sur 3 ans visant : l'acquisition de compétences à l'exportation, le développement de nouveaux débouchés sur les marchés étrangers. | <p>5 735 PME rejointes par diverses initiatives en exportation et commercialisation dont 1 886 PME lors de 48 activités de sensibilisation, 1 608 PME participant à 95 ateliers spécialisés, 641 PME ayant obtenu de l'aide sous forme de recherche d'information, de diagnostics ou d'établissement de stratégies à l'exportation, 586 ayant obtenu de l'aide à la pénétration de marché par la réalisation de 58 missions commerciales, 285 PME ayant bénéficié d'une aide individualisée, 174 PME ayant bénéficié de 8 ateliers NEXPRO et 56 PME ayant bénéficié d'un accompagnement personnalisé en mission.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> ● 3.2.4 Favoriser le développement de la petite entreprise de rayonnement local et régional | | |
| <ul style="list-style-type: none"> ● Favoriser le démarrage et l'expansion de petites entreprises locales. | <ul style="list-style-type: none"> ▲ Environ 1 850 démarrages, expansions ou refinancements de petites entreprises. | <p>1 168 projets de démarrage, expansion ou refinancement de petites entreprises.</p> <p>SADC : 327 projets Stratégie jeunesse financés, 704 prêts consentis par le Fonds d'investissements. De plus, 333 projets de développement local ont été financés en 2000-2001.</p> <p>CAE : 41 entreprises démarrées, 19 entreprises consolidées et 20 expansions d'entreprises.</p> <p>CDEC : 3 300 activités d'information et d'encadrement d'entreprises.</p> <p>Fonds locaux d'aide à l'entrepreneuriat : 1 090 accompagnements.</p> <p>FQC : 57 projets de démarrage ou expansion de petites entreprises.</p> |
| | <ul style="list-style-type: none"> ★ Investissements par divers acteurs du développement économique de 25 millions de dollars dans la région de Thetford Mines, sur 3 ans. | <p>17 millions de dollars d'investissements dans cette région.</p> |

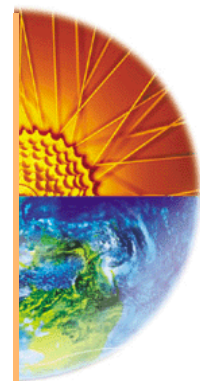


| Résultats stratégiques | Engagements pris lors du RPP 2000-2001 | Rendement obtenu |
|--|---|---|
| | ★ Plus de 60 projets d'investissement d'entreprises rurales, d'entreprises spécialisées en aquiculture dans la région du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie, des Îles-de-la-Madeleine et de la Côte-Nord, sur 3 ans. | 24 projets d'investissement dont 13 en aquiculture par l'entremise du programme FQC et 11 initiatives d'entreprises maricoles. |
| 3.3 Contribuer à améliorer l'environnement de développement économique des régions | | |
| ● 3.3.1 Appuyer le développement de la capacité du milieu à dynamiser le développement de son économie | | |
| ● Informer et sensibiliser les intervenants au contexte économique et aux nouveaux enjeux de développement. | ● Intervenants régionaux informés du contexte économique et sensibilisés aux nouveaux enjeux de développement, sur 3 ans. | Études et événements de l'Observatoire de l'agence sur les enjeux économiques émergents, notamment l'innovation, la métropolisation et l'appropriation du savoir. Soutien technique et financier à l'organisation de séminaires, de colloques et de forums publics. |
| ● Valoriser l'esprit d'entreprises. | ● Environ 1 000 jeunes étudiants encadrés dans leur projet d'entreprendre une carrière dans le monde des affaires, sur 3 ans. | 1 040 jeunes étudiants encadrés dans leur projet d'entreprise ; soutien à 60 <i>Clubs d'entrepreneurs étudiants</i> , à 6 <i>Centres d'entrepreneurship universitaires</i> et appui à la tenue d'un concours provincial auprès des jeunes. |
| | ★ 100 000 auditeurs par semaine stimulés à adopter un comportement entrepreneurial. | 190 000 auditeurs /semaine de la série télévisée « Circuit PME ». |
| | ● Plusieurs milliers de gens d'affaires motivés à faire croître leur entreprise. | 11 800 participants à des événements (ex. : galas). |
| ● Contribuer au développement des habiletés des intervenants. | ● Intervenants formés en animation économique du milieu local et régional, chaque année. | Soutien à des organismes qui développent et livrent des ateliers de formation en animation économique locale et régionale (ex. : Corporation du nouveau travail). |
| ● Favoriser le développement de réseaux internationaux pour les organismes locaux et régionaux de développement. | ● Organismes québécois développant chaque année leurs réseaux avec des organismes semblables de l'extérieur de la province. | Soutien à des organismes locaux et régionaux de développement pour échanger des informations sur les meilleures pratiques de développement local et régional avec des organismes semblables (ex. : création d'un réseau-ville durable en Estrie, congrès pancanadien des SADC, réseau cyber-rural). |



| Résultats stratégiques | Engagements pris lors du RPP 2000-2001 | Rendement obtenu |
|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Contribuer à doter les collectivités locales et régionales d'outils de mobilisation et d'animation. | <ul style="list-style-type: none"> ● Activités de mobilisation et d'animation dans 54 collectivités québécoises. | <p>Soutien aux activités de mobilisation et d'animation du milieu par l'entremise des SADC et des activités de l'agence ex. : dans la foulée d'une étude sur le phénomène de l'exode des jeunes de la Côte Nord, un comité intergouvernemental portant sur l'érosion de la main d'oeuvre a été mis sur pied ; conférence sur la gestion des hordes de caribous ; événements régionaux et implantation d'un outil de développement économique à Rouyn-Noranda, Club défi.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> ● Faciliter la promotion internationale auprès d'investisseurs, d'acheteurs et de touristes étrangers. | <ul style="list-style-type: none"> ● Entreprises étrangères sensibilisées aux avantages d'investir dans les régions du Québec. | <p>Appui financier de l'agence à <i>Montréal International</i> qui a participé à 77 projets qui généreront 900 millions de dollars d'investissements et 4 810 emplois.</p> |
| | <ul style="list-style-type: none"> ● Accroissement du nombre de touristes étrangers dans diverses régions touristiques québécoises. | <p>Appui financier de l'agence à la promotion internationale de festivals et soutien à des campagnes de promotion touristique à l'étranger. Un échantillon de 9 événements touristiques a attiré au cours de l'année 4,5 millions de dollars de festivaliers et généré des retombées économiques de l'ordre de 142 millions de dollars et créé près de 5 000 emplois (majoritairement temporaires).</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> ● Faire valoir les intérêts des milieux régionaux auprès du gouvernement du Canada. | <ul style="list-style-type: none"> ● Sensibilisation des décideurs gouvernementaux au problème des infrastructures de télécommunication dans les régions rurales et éloignées. | <p>Analyse de problématiques et communication des conclusions aux décideurs au sein du gouvernement du Canada.</p> |
| | <ul style="list-style-type: none"> ● Occasions d'affaires pour les entreprises québécoises dans les grands projets de l'État. | <p>Appui financier à certains organismes visant à faciliter la veille des marchés publics : Antenne, Stratégie contact, Branché en Affaires qui ont permis d'aider des PME à obtenir des contrats d'une valeur de 39 millions de dollars en 2000-2001.</p> |

| Résultats stratégiques | Engagements pris lors du RPP 2000-2001 | Rendement obtenu |
|---|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> Faciliter la participation du milieu à l'élaboration des politiques nationales. | <ul style="list-style-type: none"> Publics régionaux et locaux en mesure d'influer, de façon informée, sur les orientations et les priorités de l'agence et de ses partenaires. | <p>Activités de communication informant le public au sujet des orientations, des plans et des activités de l'agence et des résultats obtenus de ses interventions dans chaque région (399 communiqués de presse, allocutions et messages ministériels).</p> <p>Ouverture d'un bureau à Gaspé pour desservir la clientèle de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.</p> |
| | <ul style="list-style-type: none"> Publics régionaux et locaux en mesure de communiquer aux ministres fédéraux leurs vues quant aux priorités de développement de leur collectivité et de leur région. | <p>Appui à l'organisation de rencontres entre les acteurs locaux et régionaux du développement économique et des ministres du gouvernement du Canada de concert avec le Bureau d'information du Canada (75 rencontres).</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> 3.3.2 Favoriser la mise en valeur économique des atouts régionaux | | |
| <ul style="list-style-type: none"> Atouts régionaux. | <ul style="list-style-type: none"> Investissements par divers acteurs du développement économique de 1,5 milliard de dollars dans le <i>Quartier international de Montréal</i> (QIM), sur 5 ans. | <p>Appui financier, entre autres, au développement du QIM (plus de 161 millions de dollars investis en 2001 et plus de 650 millions d'ici 2002).</p> <p>De plus, plusieurs autres initiatives ont été financées par l'agence dont le Canal de Lachine (de 1998 à 2001, les investissements privés résidentiels et commerciaux liés à la mise en valeur du canal ont totalisé 115 millions de dollars).</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> 3.3.3 Encourager le développement et le renforcement d'avantages compétitifs fondés sur le savoir | | |
| <ul style="list-style-type: none"> Appuyer le développement des infrastructures du savoir. | <ul style="list-style-type: none"> Environ 10 mises en candidature de projets de centres de recherche ou de transfert technologique. | <p>Appui financier à la préparation d'études de faisabilité pour sept projets soumis à la <i>Fondation canadienne pour l'innovation</i> (deux des projets retenus par la FCI ont généré des investissements de 116 millions de dollars).</p> |





| Résultats stratégiques | Engagements pris lors du RPP 2000-2001 | Rendement obtenu |
|---|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> ▲ Accroissement d'environ 500 000 \$ par année des ventes d'expertise réalisées par des institutions d'enseignement régionales sur les marchés internationaux. ● Réalisation d'un programme de recherche dans le secteur de la photonique. ● Mise sur pied du <i>Centre de tests du logiciel</i> ● Mise sur pied du <i>Centre de développement rapide de produits et de procédés</i>. ● Sept applications de recherche sur la forêt boréale, sur 5 ans, dans la région du Saguenay et du Lac-Saint-Jean. | <p>L'agence a financé quatre initiatives dans ce créneau cette année dont deux provenaient de la Montérégie, une du Saguenay et une autre du Bas-Saint-Laurent. Il s'agit pour cette dernière de l'implantation d'un centre de services spécialisés dans le secteur de la transformation du bois. Le soutien financier de l'agence à ce projet a permis des ventes totales de l'ordre de 110 000 \$ et la création de neuf emplois.</p> <p>Appui financier à <i>l'Institut nationale d'optique</i> établi à Sainte-Foy, dans la région métropolitaine de Québec pour la réalisation d'un programme de recherche et l'agrandissement de salles spécialisées. Le programme de recherche a généré 183 emplois et des ventes d'expertise de 10,5 millions de dollars.</p> <p>Appui financier au <i>Centre de recherche en informatique de Montréal (CRIM)</i>, 17 tests de logiciels y ont été effectués en 2000-2001.</p> <p>Cette année, l'agence a consolidé cette initiative. Ce centre a réalisé des activités de sensibilisation et de transfert de technologique, des travaux de recherche et des représentations lors d'une dizaine d'événements auxquels ont assisté 740 personnes.</p> <p>Appui financier au <i>Consortium de recherche sur la forêt boréale commerciale</i>. Plusieurs applications de recherche ont été mises au point cette année dont l'identification des essences des copeaux industriels au moyen d'un nez électronique (Cyranose) ainsi que plusieurs publications dont des documents de vulgarisation et le dépôt de deux mémoires sur la révision du régime forestier.</p> |
| <input type="checkbox"/> Appuyer le développement du commerce électronique. | <input type="checkbox"/> En un an, accroissement d'environ 80 (triplement) du nombre de PME commercialisant leurs produits ou leurs services par le biais du commerce électronique. | <p>Une campagne de sensibilisation a permis de rejoindre 335 PME, d'en rejoindre 194 lors d'activités d'habilitation et d'en accompagner individuellement 171 dans leurs démarches en commerce électronique. De plus, un réseau d'experts régionaux a été mis en place et 17 projets régionaux ont été identifiés.</p> |

| | Résultats stratégiques | Engagements pris lors du RPP 2000-2001 | Rendement obtenu |
|--|------------------------|---|---|
| | | <p>▲ Investissements par divers acteurs du développement économique de 120 millions de dollars en commerce électronique en un an.</p> | <p>Appui financier aux projets retenus dans le cadre d'appels de propositions : 8 projets en cours pour un investissement de 1,05 million de dollars en 2000-2001 générant un investissement du milieu de l'ordre de 2,3 millions de dollars.</p> |
| | | <p>□ Environ deux milliers de personnes ayant accru leurs connaissances et leurs compétences en commerce électronique en un an.</p> | <p>La stratégie de commerce électronique initiale prévoyait la mise sur pied d'un Centre d'excellence en commerce électronique reliant les universités et le secteur privé. Le centre n'a pas été créé. L'agence a réorienté ses activités en matière de commerce électronique.</p> <p>Appui à des travaux de recherche menés par le secteur académique et des organismes de développement économique tels l'École des Hautes Études Commerciales, le Centre francophone d'informatisation des organisations, Technologies Polydev inc. et l'Institut de commerce électronique.</p> |



ANNEXE V PERSONNE-RESSOURCE ET LOI APPLIQUÉES



Personne-ressource pour obtenir des renseignements supplémentaires :

Jean Pierre Lavoie

Directeur général
Qualité, information et technologies
Développement économique Canada pour les régions du Québec
Tour de la Bourse, 800, square Victoria, Bureau 3800, Case postale 247
Montréal (Québec) H4Z 1E8
Téléphone : (514) 283-7982, Télécopieur : (514) 283-0041
Courriel : jean_pierre.lavoie@dec-ced.gc.ca

Lois appliquées

Le ministre assume l'entière responsabilité de l'application des lois suivantes devant le Parlement :

Loi sur le ministère de l'Industrie (L.C. 1995, ch. c. 1)

Le ministre partage la responsabilité de l'application des lois suivantes devant le Parlement :

Loi sur les prêts aux petites entreprises (L.C., 1993, ch. c. 6)

Loi sur le financement des petites entreprises du Canada (L.C., 1998, ch. 36)